

**ORDONNANCE
MODIFICATIVE
DE
ROULEMENT
DU
TRIBUNAL
JUDICIAIRE
DE
PARIS**

**Du 11 septembre 2020 modifiant le
roulement du 31 août 2020**

RÉPARTITION DES MAGISTRATS DU SIÈGE
DANS LES CHAMBRES ET SERVICES
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

à compter du 31 août 2020

Nous, Stéphane NOËL
Président du tribunal judiciaire de Paris

Vu le code de l'organisation judiciaire et spécialement ses articles L121-3, L213-1, L213-3, L213-5, R121-1, R212-3 à R212-10, R 212-22 à R212-57, R213-1, R213-8, R251-3 ;

Vu les articles 817 et 820 du code de procédure civile, 398 § 3 et 704 § 2 du code de procédure pénale, L. 323-11 du code du travail et L.142-1 du code de la sécurité sociale, l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 ;

Vu les articles 83, 398-3, 399, 704, 801 et D30 du code de procédure pénale ;

Vu les commissions restreintes des magistrats du siège en date du 23 juin et 10 juillet 2020, l'avis donné lors de la commission du 10 juillet, vu l'état de crise sanitaire ne permettant pas la tenue d'une assemblée générale des magistrats du siège;

Vu les décrets de nomination publiés au Journal officiel ;

Après avis au procureur de la République, au procureur de la République financier et au procureur de la République antiterroriste ;

Fixons, ainsi qu'il suit :

1°) - La répartition dans les chambres et services du tribunal judiciaire de Paris des magistrats du siège ;

2°) - Le nombre, le jour et la nature des audiences.

INDEX

DISPOSITIONS DIVERSES CONCERNANT L'ORGANISATION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE	PAGE : 6
LISTE DE RANG DES MAGISTRATS	PAGE : 8
SERVICE PRÉSIDENTIEL	PAGE : 17
PÔLE DU CONTRAT, DE LA RESPONSABILITE ET DE REPARATION DU PREJUDICE CORPOREL	PAGES : 20 – 28
Actions de groupe (1 ^{ère} chambre, 7 ^{ème} section)	PAGE : 22
Contrat et responsabilité (1 ^{ère} chambre, 1 ^{ère} section, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} sous-sections, 4 ^{ème} chambre et 5 ^{ème} chambre)	PAGE : 22
Réparation du préjudice corporel (19 ^{ème} chambre civile, 19 ^{ème} chambre correctionnelle et CIVI)	PAGE : 25
PÔLE ACTIVITE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE	PAGES : 29 – 36
Propriété intellectuelle (3 ^{ème} chambre)	PAGE : 30
Droit des sociétés civiles et procédures collectives	PAGE : 31
Propriété commerciale et loyers commerciaux (18 ^{ème} chambre)	PAGE : 32
Droit bancaire et financier (9 ^{ème} chambre)	PAGE : 34
Droit de l'arbitrage international et interne	PAGE : 35
Exequatur	PAGE : 36
Procédures d'alerte	PAGE : 36
PÔLE PATRIMOINE ET IMMOBILIER	PAGE : 37 - 43
Indivisions successorales et ventes immobilières (2 ^{ème} chambre)	PAGE : 37
Construction (6 ^{ème} et 7 ^{ème} chambres)	PAGE : 38
Copropriété (8 ^{ème} chambre)	PAGE : 40
Expropriation (22 ^{ème} chambre)	PAGE : 42
PÔLE FAMILLE ET ETAT DES PERSONNES	PAGES : 44 – 49
Chambre du contentieux de la nationalité (1 ^{ère} chambre, section 2)	PAGE : 45
Chambre du conseil – état des personnes	PAGE : 46
Chambre des affaires familiales et tutelles de mineurs	PAGE : 47
PÔLE DE L'URGENCE CIVILE	PAGES : 50 54
Référés et procédures accélérées au fond	PAGE : 50
Requêtes	PAGE : 51
Référés spécialisés	PAGE : 52
Requêtes spécialisées	PAGE : 53
Administrateurs judiciaires & séquestres	PAGE : 54

PÔLE SOCIAL

PAGES : 55 – 58

Droit social (1^{ère} chambre, 4^{ème} section)
Référé sociaux
Service du départage prud'homal
Contentieux général de la sécurité sociale
Contentieux technique de la sécurité sociale
Contentieux de l'aide sociale
Tribunal des pensions (27^{ème} chambre)

PAGE : 55
PAGE : 55
PAGE : 56
PAGE : 56
PAGE : 57
PAGE : 58
PAGE : 58

PÔLE DE L'EXECUTION

PAGE : 59 - 60

POLE CIVIL DE PROXIMITE

PAGE : 61 – 66

Section civile
Section du surendettement
Section de la protection des majeurs

PAGE : 63
PAGE : 65
PAGE : 66

CHAMBRES PÉNALES :

PAGE : 67 – 85

10^{ème} CHAMBRE

PAGE : 67

11^{ème} CHAMBRE

PAGE : 69

12^{ème} CHAMBRE

PAGE : 70

13^{ème} CHAMBRE

PAGE : 71

14^{ème} CHAMBRE

PAGE : 72

15^{ème} CHAMBRE

PAGE : 74

16^{ème} CHAMBRE

PAGE : 75

17^{ème} CHAMBRE

PAGE : 77

26^{ème} CHAMBRE

PAGE : 78

28^{ème} CHAMBRE

PAGE : 78

29^{ème} CHAMBRE

PAGE : 79

30^{ème} CHAMBRE

PAGE : 81

31^{ème} CHAMBRE

PAGE : 82

32^{ème} CHAMBRE

PAGE : 83

33^{ème} CHAMBRE

PAGE : 84

TRIBUNAL DE POLICE

PAGES : 86 – 87

PÔLE DE L'URGENCE PÉNALE

PAGE : 88 – 93

23^{ème} CHAMBRE

PAGE : 89

24^{ème} CHAMBRE

PAGE : 91

PÔLE ASSISES – PROCÈS HORS NORMES

PAGE : 94

JUGE DES LIBERTÉS ET DE LA DÉTENTION

PAGE : 95

SERVICE DE L'INSTRUCTION

PAGES : 96 - 100

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES

PAGE : 101

TRIBUNAL POUR ENFANTS

PAGES : 102 – 103

SERVICES ET COMMISSIONS DIVERS

PAGES : 104 – 108

DISPOSITIONS DIVERSES CONCERNANT L'ORGANISATION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE

Désignons, en application de l'article R.212-4 du code de l'organisation judiciaire, pour nous suppléer en cas d'absence ou d'empêchement, dans les fonctions qui nous sont spécialement attribuées, les premiers vice-présidents par ordre de rang, le vice-président chargé du secrétariat général et les magistrats chargés de mission, et à défaut, le vice-président présent par ordre de rang,

Désignons, en application de l'article 712-2 du code de procédure pénale, tous les magistrats du siège du tribunal judiciaire, qu'ils assurent ou non un service spécialisé, pour remplacer, en cas d'empêchement temporaire, un juge de l'application des peines,

Désignons, en application de l'article L.252-1 du code de l'organisation judiciaire, tous les magistrats du siège du tribunal judiciaire, qu'ils assurent ou non un service spécialisé, pour remplacer, en cas d'empêchement temporaire, un juge des enfants,

Disons, en application de l'article R.212-5 du code de l'organisation judiciaire, qu'en cas d'empêchement d'un magistrat, il sera remplacé pour exercer les fonctions précisées à la présente ordonnance, y compris celles exercées par délégation du président, par tout magistrat du siège du tribunal judiciaire chargé ou non d'un service spécialisé,

Désignons, en application de l'article L.222-2 du code de l'organisation judiciaire, tous les magistrats du siège du tribunal judiciaire, qu'ils assurent ou non un service spécialisé, pour suppléer, en cas d'absence ou d'empêchement, ou remplacer provisoirement, les juges chargés du tribunal d'instance de Paris,

Désignons, en application de l'article des articles 697 et suivants du code de procédure pénale, tous les magistrats du siège du tribunal judiciaire affectés à une chambre correctionnelle, ainsi que les magistrats désignés pour assurer les remplacements au titre de la permanence bibliothèque, pour juger les affaires militaires y compris les contraventions,

Disons que les premiers vice-présidents en charge de la coordination des chambres correctionnelles peuvent présider toute audience pénale prévue à la présente ordonnance (y compris en matière militaire),

Disons que le premier vice-président en charge de la coordination du tribunal de police peut présider toute audience de police (y compris en matière militaire),

Disons qu'une audience correctionnelle collégiale peut débiter, le cas échéant, quelle que soit la chambre, le lundi ou un autre jour ouvrable à neuf heures et se poursuivre les jours suivants en cas d'affaires revêtant un caractère exceptionnel, ce après que le responsable de la formation se soit assuré auprès du secrétariat de la présidence de la disponibilité de la salle, des assesseurs et du représentant du ministère public,

Disons qu'une audience correctionnelle peut, à titre exceptionnel, débiter, le cas échéant, quelle que soit la chambre, avant l'horaire indiqué dans la présente ordonnance, ce après que le responsable de la formation se soit assuré auprès de la présidence de la disponibilité de la salle, des assesseurs éventuels, du greffe et du représentant du ministère public,

Disons, en application de l'article 398-1 dernier alinéa du code de procédure pénale, qu'une audience correctionnelle à juge unique peut, en cas de nécessité, être transformée en audience collégiale,

Disons que les responsables des formations juridictionnelles civiles pourront modifier, dans le cadre défini par la présente ordonnance, le rythme des audiences en fonction des objectifs à atteindre et de la disponibilité des salles, ainsi que leur composition, à juge unique, à juge rapporteur, en double rapporteur ou en collégialité,

Disons qu'en cas de changement d'affectation dans le tribunal, les magistrats pourront siéger aux audiences de la chambre ou du service auquel ils appartenaient pour rapporter les affaires dont ils avaient été chargés avant leur changement d'affectation ou pour prononcer les décisions y afférentes,

Désignons, en application de l'article R. 222-2 du code de l'organisation judiciaire, tous les vice-présidents et juges chargés du pôle civil de proximité de Paris pour exercer les fonctions de juge du contentieux de la protection,

Déléguons, en application de l'article R. 227 du code de procédure pénale, aux juges d'instruction, aux juges de l'application des peines et aux juges des enfants la taxation des frais qu'ils ont engagés,

Autorisons, en application de l'article L. 3211-12-2 du code de la santé publique, la tenue à la salle d'audience délocalisée de l'hôpital Sainte Anne d'audiences journalières relatives au contrôle des hospitalisations sans consentement des personnes susceptibles de souffrir de troubles mentaux,

Tout remplacement ou toute modification au tableau de roulement sera arrêté par le président, un premier vice-président, un premier vice-président adjoint, le secrétaire général ou les vice-présidents chargés de mission et fera l'objet d'une ordonnance modificative ou d'une décision de désignation,

Disons que les magistrats placés peuvent assurer tout service général,

Disons que tout magistrat d'une chambre ou d'un service civil a qualité pour compléter une collégialité de la même chambre, du même service ou du même pôle ;

Disons que tous les magistrats à titre temporaire du ressort sont susceptibles de siéger en qualité d'assesseur au sein des formations collégiales de la juridiction, y compris en période de service allégé,

Déléguons aux magistrats désignés par la présente ordonnance en qualité de référents pour les frais de justice la taxation des frais engagés par le service qu'ils représentent,

Disons que la permanence de bibliothèque, pour l'organisation de laquelle un tableau est annexé à la présente ordonnance, se tient dans les bureaux des magistrats, à charge pour eux d'être joignables sur leur téléphone portable ou sur leur ligne fixe,

Disons que tous les magistrats d'une chambre civile ou d'un service civil, au sein de chaque pôle, sont désignés, pour les besoins de l'audience d'orientation, en qualité de président, au sens de l'article 776 du code de procédure civile.

MAGISTRATS PAR ORDRE DE RANG ET DE FONCTIONS

Président du tribunal

M. Stéphane NOËL

Premiers vice-présidents

M. Jean-Paul BESSON

M. Philippe VALLEIX

Mme Sylvie DAUNIS

Mme Christine MEE

Mme Pascale COMPAGNIE

Mme Isabelle PREVOST-DESPREZ

Mme Corinne GOETZMANN

Mme Anne DUPUY

Mme Maïté GRISON-PASCAIL

M. Alain SAFFAR

M. Fabrice VERT

Premiers vice-présidents adjoints

Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER

Mme Florence BLOUIN

M. Eric ALT

Mme Emmanuelle PROUST

M. Pierre-Yves CALAIS

Mme Cécile RAMONAXTO

M. Cyril ROTH

Mme Nathalie SABOTIER

Mme Anne BELIN

M. Jean-Baptiste ACCHIARDI

Mme Clarisse PORTMANN

Mme Sophie CANAS

Mme Delphine CHAUCHIS

Première vice-présidente adjointe, chargée de mission auprès du président

Sylvie STANKOFF

Vice-présidente chargée d'un secrétariat général

Madame Bénédicte GILET

Vice-président, chargé de mission auprès du président

Mickaël HARAVON

Vice-présidents

Mme Laurence POISSENOT

Mme Sabine RACZY BILI

Mme Marie GIROUSSE

Mme Cécile THARASSE

Mme Marie-Hélène RABECQ

Mme Cécile LOUIS-LOYANT

Mme Sonia LUMBROSO

M. Edmond BRUNAUD

Mme Agnès HERZOG

Mme Catherine BRETAGNE

Mme Mathilde ZYLBERBERG
Mme Catherine DAVID-BEDDOK
Mme Gaële FRANCOIS-HARY
Mme Carine GILLET
Mme Florence BUTIN
Mme Corine ARRAULT
Mme Marion PRIMEVERT
Mme Roïa PALT
M. Jérôme HAYEM
Mme Françoise QUILES
M. Fabrice MORILLO
M. Christian GHIGO
M. Patrice JAMIK
Mme Armelle BRIAND
Mme Séverine MOUSSY
Mme Christine LAGARDE
Mme Caroline VIGUIER
M. Michel REVEL
Mme Annie BRUSLON
Mme Jocelyne PALENNE
Mme Muriel CREBASSA
Mme Elisabeth VERNET
Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU
M. François BEYLS
Mme Elisabeth CONDAT
Mme Frédérique DE RIDDER
Mme Rose-Marie HUNAUT
M. Michel LAMHOUT
Mme Virginie DE MAULEON
M. Jean-François ZMIROU
Mme Malika COTTET
Mme Caroline KUHNMUNCH
Mme Hélène RAGON
Mme Christine DELEAU
Mme Pascale LADOIRE-SECK
Mme Véronique PITE
M. Didier ROUAUD
Mme Géraldine DETIENNE
Mme Isabelle CHABAL
Mme Florence GAINOT-CREISSEN
M. Laurent NAJEM
Mme Delphine THIBERGE-AVEL
Mme Catherine VALANTIN
Mme Catherine OSTENGO
Mme Caroline BIANCONI-DULIN
M. Benjamin BLANCHET
M. Laurent BOUGERIE
Mme Virginie KAPLAN
Mme Antoinette LE GALL
Mme Antoinette POIRIER
Mme Rnima ZOUAOUI-MICHAULT
Mme Catherine BARES
M. Olivier PERRIN
M. Gilles BUFFET
Mme Marie-Pierre COQUEL
Mme Marie-Noël COTTART-DURAND

Mme Lise DUQUET
Mme Nathalie GAVARINO
Mme Madeleine KOVALEVSKY
M. Balia Désiré BATIONO
M. Michaël HUMBERT
Mme Dominique JEHIEL
Mme Laure TOUTENU
Mme Sabine BOYER
Mme Delphine JABEUR
M. Thomas JOUCK
Mme Aurélia SCHAFF
Mme Laurence BASTERREIX
Mme Yasmina BELKAID
Mme Emilie CHAMPS
Mme Lorraine D'ARGENLIEU
Mme Aurélie DECHAMBRE
Mme Nastasia DRAGIC
Mme Aurélie GAILLOTTE
Mme Florence LASSERRE JEANNIN
Mme Sarah SALIMI
M. Noël OLIVIER
M. Jacques LE VAILLANT
Mme Caroline PROSPERI
Mme Christine BOILLOT
Mme Nelly CHRETIENNOT
Mme Marie DEBUE
Mme Catherine D'HERIN
M. Augustin BOUJEKA
Mme Alice PEREGO
Mme Patricia SIMON
Mme Naïma RHIYOURHI (à compter du 1^{er} septembre 2020)
M. Eric VIVIAN
Mme Marie LEFORT-LELANT
Mme Claire HALIMI-DELECHETTE
Mme Sophie COMBES
M. Didier COCQUIO
Mme Nathalie VASSORT
M. François VARICHON
Mme Céline MECHIN
Mme Aurélie POLICE
Mme Véra OUTMEZGUINE-ZEDERMAN
Mme Jeanne DE LA LANDE DE CALAN-PERNIAS
M. Frédéric LEMER-GRANADOS
M. Alain ALCUFROM
Juges
Mme Isabelle MACLOUF
Mme Sophie COUVEZ
Mme Marion GARDIN
Mme Élise MELLIER
M. Clément BERGERE MESTRINARO
M. Gilles CASSOU DE SAINT MATHURIN
M. Olivier ROUSSEAU
Mme Delphine BAZAS
Mme Morgane BERNARD
Mme Céline D'HUY
Mme Élisabeth DUGRE

Mme Alix FLEURIET
Mme Pauline FOSSAT
M. Nicolas MICHON
Mme Selma MULLER-DOUIHECH
M. Frédéric ORICELLI
M. Quentin SIEGRIST
Mme Lucie AUVERGNON
Mme Lorraine BAUDESSON de CHANVILLE D'ARC
M. Nicolas BONNEFOY
Mme Marie-Pierre BONNET
Mme Romaine BRUNATI
Mme Lucie CELIER-DENNERY
M. Thomas CIGNONI
Mme Charlotte GEVAERT-DELHAYE
Mme Julie KAIRE
Mme Eve LECHTMAN
M. David MAYEL
Mme Diane OTSETSUI
M. Fabien PARMENTIER
Mme Sophie POKORA
Mme Tiffanie REISS
M. Nicolas REVEL
Mme Karine THOUATI
Mme Elsa VALENTINI
Mme Elodie PATS
Mme Isabelle MAILLARD
M. Grégoire AMAND
Mme Claire GENISSIEUX
Mme Madeleine ALIBERT
Mme Diane DE CHALUP
Mme Céline DUVEAU
Mme Monia TALEB
Mme Claire VETTIER
M. Georges DOMERGUE
Mme Hamida GHERBI
Mme Céline GAUDILLERE (à compter du 1^{er} septembre 2020)
M. Neil GRID
M. Eric MADRE
M. Stéphane UBERTI-SORIN
Mme Aurélie NOEL
M. Malik CHAPUIS
Mme Karima BRAHIMI

Premier vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention
M. Frédéric NGUYEN DUC QUANG

Vice-présidents chargés des libertés et de la détention
M. Pierre Emmanuel CULIE
M. Franck KESSLER
Mme Morgane LE DOUARIN
Mme Nathalie RUBIO
M. Charles PRATS
M. Yann DAURELLE

Mme Nadine HOUALLA
Mme Alix LE MASSON
Mme Anne-Clémence COSTA
Mme Isabelle LEMAIRE
Mme Anne-Claire CHERPION

Premiers vice-présidents chargés de l'instruction

M. Jean-Luc GADAUD
M. Jean-Michel GENTIL
M. David DE PAS
M. Marc SOMMERER

Vice-présidents chargés de l'instruction

Mme Bénédicte DE PERTHUIS
Mme Claudine ENFOUX
Mme Sabine KHERIS
Mme Anne IHUELLOU
Mme Claire THEPAUT
M. Olivier LICHY
Mme Brigitte JOLIVET
Mme Emmanuelle ROBINSON
Mme Aude BURESI
Mme Raphaëlle AGENIE-FECAMP
Mme Isabelle RICH-FLAMENT
Mme Nathalie TURQUEY
Mme Mylène HUGUET
M. Jean-Marc HERBAUT
Mme Stéphanie TACHEAU
M. Nicolas AUBERTIN
Mme Martine DUBOIS
Mme Aline BATOZ
Mme Fabienne BERNARD
Mme Lucie BERTHEZENE
M. Benoist HUREL
Mme Katia DUBREUIL
Mme Aïda CHOUK
M. Richard FOLTZER
Mme Françoise FOLTZER
M. Michel RAFFRAY
Mme Carine ROSSO
M. Dominique BLANC
M. Bertrand GRAIN
Mme Nathalie MALET
M. Régis PIERRE
M. Pascal GASTINEAU
Mme Cécile MEYER-FABRE
Mme Camille Julia GUILLERMET
Mme Anne METTETAL
Mme Naïma RHIYOURHI (jusqu'au 1^{er} septembre 2020)
Mme Marie-Catherine IDIART
M. Benjamin JUNGMAN
Mme Camille PALLUEL
M. Matthieu BONDUELLE
Mme Emilie BURGUIERE
M. Julien RETAILLEAU
M. Stanislas SANDRAPS

Mme Virginie TILMONT
Mme Fanny BUSSAC
M. Michaël GIHR
M. Erick MARTINVILLE
Mme Noémie NATHAN-BUAT-MENARD
M. Philippe SALOMON
M. Brice HANSEMAN
Mme Isabelle DURNERIN
Mme Marie-Claire NOIRIEL
Mme Ariane AMSON-HEILBRONN
Mme Elise TREGUER
M. Vincent LEMONIER

Juges d'instruction

Mme Milca MICHEL-GABRIEL
Mme Marine FONTANGE
Mme Céline GAUDILLERE (jusqu'au 1^{er} septembre 2020)
Mme Elsa JOHNSTONE
M. Pascal LATOURNALD
Mme Stéphanie DJIAN
M. Dimitri DUREUX
M. Adrien LALLEMENT
M. Clément BOURRELLY
Mme Noémie COURGEON
M. Jean REA
Mme Azanie JULIEN-RAMA
M. Romain MANIE-SANSON
M. Sylvain COLOMER
Mme Camille LAURENS
M. Pierre FERMANTEL
Mme Pauline BIAIS
Mme Marie DEFOS DU RAU
Mme Tiphaine PETIT
Mme Valérie BLOT
Mme Charlotte BOIZOT
Mme Anne-Cécile LACHAL
Mme Diane SCHEEPMANS
Mme Marion COUDURIER

Première vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants

Mme Pascale BRUSTON

Vice-présidents chargés des enfants

Mme Sophie HUET
Mme Véronique CARRE
Mme Emmanuelle GUILLOTEAU
Mme Stéphanie MONGAY-ARNAUD
Mme Sandrine CHABANEIX
Mme Laurence HAMEL D'HARCOURT
Mme Olivia CLIGMAN
Mme Camille SIMON-KOLLER
Mme Solenne DONAL
Mme Elsa KERAVEL

Juges des enfants

Mme Lucille ROUET
Mme Doris DONI
Mme Elsa CASASSA
Mme Aurélie CHAMPION
Mme Tess PENINGTON

Premiers vice-présidents chargés de l'application des peines

Mme Françoise JEANJAQUET
M. Henri MOYEN

Vice-présidents chargés de l'application des peines

Mme Emilie THUBIN
M. Jean-Claude BOUVIER
Mme Hélène VOLANT
Mme Ariane DOUNIOL
Mme Brigitte SOPPELSA
Mme Mathilde VALIN-SANDRAPS
Mme Hélène FOURMANOIR

Juge de l'application des peines

Mme Laurence BLISSON
Mme Anaïs GUILLOTTE

Premier vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Nicole COMBOT

Premières vice-présidentes adjointes chargées des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Stéphanie KRETOWICZ
Mme Agnès PIC BARBAUD
Mme Karine WACHE-WALLIN

Vice-présidents chargés des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Xavier REBOUL
Mme Myriam COHEN
M. Franck RENAUD
M. Pascal CHASLONS
Mme Françoise THUBERT
Mme Anne-Sophie STORELV
Mme Bénédicte RIVET
Mme Bérengère DELBOSC D'AUZON
Mme Christine COSSIC
M. Roland BANTON
Mme Sandrine BOURDIN
Mme Lucie BUREAU
Mme Elodie JUNG
Mme Laurence PRAMPART
Mme Patricia PIOLET
Mme Domitille RENARD
Mme Florence SCHARRE AURIAT
Mme Pascale GAULARD

Mme Morgane JUMEL
M. Jean-François ASTRUC
Mme Marie CHABROLLE
Mme Karima GASSEM
Mme Anne ROSENZWEIG
Mme Caroline THAUNAT
Mme Aurélie LESAGE

Juges chargés des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Laurence HAIAT
Mme Clotilde LAMBERT
Mme Sandrine GALLEE-VILETTE
Mme Ségolène BALSAN
Mme Manon POULIOT
Mme Christelle CHIROUSSOT
Mme Audrey FERRE
Mme Claire TORRES
Mme Gaëlle MENEZ

Magistrats placés

M. Emmanuel GERMAIN
Mme Clémence BERGERET
Mme Charlotte JOUBERT
Mme Stevka MARINOV

Magistrats honoraires exerçant une activité juridictionnelle

Mme Ghislaine SILLARD
Mme Frédérique RIPOLL-FORTESA
M. Pierre LAGEZE
Mme Sylvia DESNEUF FREITAS
Mme Françoise ALBOU DUPOTY
M. Maurice RICHARD
M. Claude CHOQUET
M. Jean-Marie DENIEUL
Mme Colette BESSE-PERRIN

Magistrats honoraires exerçant une activité non juridictionnelle

Mme Anne-Marie LAURENT
Mme Véronique POREAU-LAGIER
M. Roger QUIGNIOT
Mme Christine-Marie COSTE-FLORET

Magistrats honoraires

Mme Florence DEBOEUF (TASS)
M. Alain GARNIER (TASS)
Mme Martine CANTAT (BAJ)
Mme Chantal MARAVAL (BAJ)
Mme Agnès RIETSCH (BAJ)
Mme Hélène SOTTET (BAJ)
Mme Noélie ROUCHY (BAJ)
Mme Marie-Christine DENOIX DE SAINT MARC (BAJ)

Magistrats à titre temporaire

M. Jean-Luc ROBERT
Mme Annie DOUTEAU-DOUVIER
Mme Jocelyne LAMBERT

Madame Line-Rose CHARLERY-DANAY
Mme Adeline VILLEMAIN-LAFON
Mme Elisabeth BOIN-OZAN
M. Michel BARBAUX
Mme Laurence RUNYO
Mme Laurence COCHE-DEGRASSAT
Mme Patricia KERSTING
M. Michel ARNOULD
Mme Evelyne KERMARREC
Mme Geneviève CHAMBAS
Mme Martine CHARRE-SERVEAU
M. Maurice TRUFFERT
Mme Claude HARDY-FABBRO
Mme Florence JULITTE-BASSOT
Mme Sylvia LEGENDRE
Mme Virginie ALLIX
Mme Laurence TREBUCQ
M. Michel BOUCHET
M. René LE ROUZIC
Mme Christine SERVELLA-HUERTAS
M. André DANDO
M. Daniel BELLET
Mme Claudine BUCHER
Mme Ouiza ROLLAND
M. Alain COLARD
M. Alain DI STEFANO
M. Bernard PEREGO
Mme Anne-Marie REIG-JORDA
M. Prakash JIVAN KESSAODJEE
Mme Chantal LOMBARD
Mme Hélène CELIER
Mme Véronique MEHEL
M. Bertrand LEPEU
Mme Yasmina ZAIT
Mme Odile MIGNOT
Mme Caroline BEAUQUIER
Mme Marie-Christine BERNARD
M. Yves CASTANO
M. Rémy GUERIN
Mme Monique LOEW-DEVAL
Mme Lynda MAIMARAN BENSAHEL
Mme Maryse BISMUTH
M. Jean-Claude KAZUBEK
Mme Elisabeth ENZ DE MAUTORT
Mme Marie-José JULLA

SERVICE PRÉSIDENTIEL

M. Stéphane NOËL, président,

M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président,

Mme Pascale BRUSTON, première vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants,

Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente,

Mme Sylvie DAUNIS, première vice-présidente,

M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction,

M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction,

Mme Corinne GOETZMANN, première vice-présidente,

M. Jean-Michel GENTIL, premier vice-président,

Mme Françoise JEANJAQUET, première vice-présidente chargée de l'application des peines antiterroriste,

Mme Christine MEE, première vice-présidente,

M. Henri MOYEN, premier vice-président chargé de l'application des peines,

Mme Isabelle PREVOST-DESPREZ, première vice-présidente,

M. Marc SOMMERER, premier vice-président,

M. Philippe VALLEIX, premier vice-président,

M. Fabrice VERT, premier vice-président

M. Alain SAFFAR, premier vice-président,

M. Frédéric NGUYEN DUC QUANG, premier vice-président

M. Jean-Baptiste ACCHIARDI, premier vice-président adjoint,

M. Eric ALT, premier vice-président adjoint,

Mme Anne BELIN, première vice-présidente adjointe,

M. Pierre-Yves CALAIS, premier vice-président adjoint,

Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe,

M. Didier FORTON, premier vice-président adjoint,

Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, première vice-présidente adjointe,

Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe,

Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe,

M. Cyril ROTH, premier vice-président adjoint,

Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe

Secrétariat général de la présidence :

Mme Bénédicte GILET, vice-présidente chargée d'un secrétariat général

Chargés de mission auprès du président :

Mme Sylvie STANKOFF, première vice-présidente adjointe, chargée de mission pour les affaires pénales

M. Michaël HARAVON, vice-président, chargé de mission pour les affaires civiles

Magistrats chargés de la coordination du service civil :

- magistrat chargé de la distribution des affaires civiles : M. Stéphane NOËL et en tant que de besoin M. Michaël HARAVON

- premier vice-président, déléguée par le président du tribunal pour la représentation du pôle du contrat, de la responsabilité et de la réparation du préjudice corporel : M. Jean-Paul BESSON

- première vice-présidente, déléguée par le président du tribunal pour la représentation et l'organisation du pôle activité économique et commerciale : Mme Pascale COMPAGNIE

- première vice-présidente adjointe, déléguée par le président du tribunal pour la représentation et

l'organisation du pôle immobilier et patrimoine : Mme Emmanuelle PROUST

- premier vice-président, délégué par le président du tribunal pour la représentation des contentieux du pôle social : M. Philippe VALLEIX

- première vice-présidente déléguée par le président du tribunal pour la représentation et l'organisation du service, la répartition des tâches et la coordination des actions du pôle famille et de l'état des personnes : Mme Anne DUPUY

- premiers vice-présidents, délégués par le président du tribunal pour l'organisation et la représentation du pôle de l'urgence civile : M. Fabrice VERT et Mme Maïté PASCAIL

- magistrat délégué par le président du tribunal pour la médiation civile : M. Fabrice VERT

- magistrat délégué par le président du tribunal pour la représentation, l'organisation du service et la distribution des dossiers du pôle de l'exécution : M. Cyril ROTH

- vice-président, délégué par le président du tribunal pour le service des séquestres : Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU

- magistrates déléguées par le président du tribunal pour le service des administrateurs civils : Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU et Mme Pascale LADOIRE-SEICK

- magistrate déléguée par le président en qualité de référente pour la communication électronique civile : Mme Anne BELIN

Magistrats chargés de la coordination du service pénal :

- magistrate déléguée par le président pour la représentation, l'animation et l'organisation du service général et du service des mineurs du service de l'instruction : Mme Sabine KHERIS vice-présidente en charge de l'instruction par intérim (dans l'attente de la nomination du premier vice-président chargé de l'instruction coordonnateur) ;

- Magistrat délégué par le président pour la représentation, l'animation et l'organisation du pôle santé publique et accidents collectifs du service de l'instruction : M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction ;

- Magistrat délégué par le président pour la représentation, l'animation et l'organisation de la juridiction inter-régionale spécialisée en matière de criminalité et de délinquance organisées du service de l'instruction : M. Jean-Michel GENTIL, premier vice-président chargé de l'instruction ;

- Magistrat délégué par le président pour la représentation, l'animation et l'organisation du pôle antiterroriste du service de l'instruction : M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction ;

- Magistrat délégué par le président pour la représentation, l'animation et l'organisation du pôle financier du service de l'instruction : M. Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de l'instruction ;

- Magistrat délégué par le président pour la représentation, l'animation et l'organisation du pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre du service de l'instruction: M. Michel RAFFRAY, vice-président chargé de l'instruction

- magistrat délégué par le président du tribunal pour la représentation, l'animation et l'organisation du service du juge des libertés et de la détention : M. Frédéric NGUYEN DUC QUANG, premier vice-président

- Magistrate déléguée par le président pour la coordination des chambres correctionnelles collégiales (hors pôle de l'urgence pénale) : Mme Isabelle PREVOST-DESPREZ, première vice-présidente

- Magistrat délégué par le président pour la coordination du pôle de l'urgence pénale, des chambres correctionnelles siégeant à juge unique et du tribunal de police : M. Alain SAFFAR, premier vice-président
- Magistrate déléguée par le président du tribunal pour la représentation, l'animation et l'organisation du service de l'application des peines antiterroriste : Mme Françoise JEANJAQUET, première vice-présidente chargée de l'application des peines
- Magistrat délégué par le président du tribunal pour la représentation, l'animation et l'organisation du service de l'application des peines : M. Henri MOYEN, premier vice-président chargé de l'application des peines
- Magistrate délégué par le président du tribunal pour la représentation, l'animation et l'organisation du tribunal pour enfants : Madame Pascale BRUSTON, première vice-présidente chargée du tribunal pour enfants
- Magistrate déléguée par le président en qualité de référente pour la communication électronique pénale : Mme Sylvie STANKOFF

Magistrat chargé de la coordination du service d'administration de l'arrondissement judiciaire de Paris :

- Mme Géraldine CHARLES, première vice-présidente adjointe, directrice du service d'administration de l'arrondissement judiciaire de Paris

POLE DU CONTRAT, DE LA RESPONSABILITE ET DE LA REPARATION DU PREJUDICE CORPOREL

Magistrat coordonnateur : M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président

Composition :

M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président,
Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente
M. Philippe VALLEIX, premier vice-président
Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe
Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, première vice-présidente adjointe
Mme Anne BELIN, première vice-présidente adjointe
Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe
Mme Carine GILLET, vice-présidente
Mme Christine LAGARDE, vice-présidente
Mme Mathilde ZYLBERBERG, vice-présidente
Mme Marie-Noël COTTART-DURAND, vice-présidente
Mme Géraldine DETIENNE, vice-présidente
Mme Séverine MOUSSY, vice-président
M. Laurent NAJEM, vice-président
Mme Lise DUQUET, vice-présidente
M. Olivier NOËL, vice-président
Mme Malika COTTET, vice-présidente
Mme Laure TOUTENU, vice-présidente
Mme Sabine BOYER, vice-présidente
Mme Aurélia SCHAFF, vice-présidente,
M. Clément BERGERE-MESTRINARO, juge
M. Gilles CASSOU de SAINT MATHURIN, juge
Mme Elsa FACHE-VALENTINI, juge
Mme Sophie COUVEZ, juge
M. Quentin SIEGRIST, juge
Mme Madeleine ALIBERT, juge

M. Maurice RICHARD, magistrat honoraire exerçant une activité juridictionnelle

Contentieux :

- Actions de groupe
- La responsabilité de l'Etat du fait du fonctionnement du service public de la justice ; la responsabilité civile et la vie des sociétés civiles des professionnels du droit, notamment des avocats, des notaires, des administrateurs et mandataires judiciaires, des huissiers de justice, des commissaires-priseurs judiciaires et des experts judiciaires ; la discipline des officiers publics et ministériels (notaires, huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires) ; l'exequatur des décisions étrangères ; les affaires mettant en cause des principes de droit international ; l'immunité de juridiction des États étrangers ; les accidents aériens et autres, dans le cadre de conventions internationales ; les emprunts d'État ; les dommages de guerre ; les oppositions à titres exécutoires ; les demandes d'exhumation et les litiges concernant les

pompes funèbres et les caveaux de famille ; les actions intentées à la suite d'une hospitalisation sans consentement ; les demandes principales en faux à la suite des inscriptions de faux ; les actions mettant en cause des personnes de droit public ; les demandes en paiement d'une indemnité représentative du préjudice résultant pour le propriétaire de l'application de la servitude de classement d'office en vertu de l'article L. 622-4 du code du patrimoine

- Droit des contrats et obligations - Actions pauliennes autres que celles relevant de la 9ème chambre - Assurances (contrats d'assurances de toute nature, litiges entre sociétés et leurs agents) - Nullité de société, Assemblées irrégulières, Litiges entre associés (hors SCI, SCP, SCM et sociétés civiles des professionnels du droit) - Responsabilité des moniteurs dirigeant des colonies de vacances - Responsabilité dans les activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours - Accidents concernant l'EDF et la RATP à l'exception de ceux relevant de la loi du 5 juillet 1985 - Accidents de transports par rail et aériens autres que ceux relevant de la compétence de la première section de la première chambre – droit de la concurrence (hors propriété intellectuelle)
- Responsabilité médicale et responsabilité du fait des produits de santé défectueux, accidents de la circulation sauf ceux relevant de la compétence de la première chambre et des quatrième et cinquième chambres, recours contre le Fonds de garantie des assurances obligatoires - demandes relatives à la réparation du préjudice corporel, liquidation de préjudices corporels des victimes d'infractions pénales, statuant sur intérêt civil, demandes tendant à la réparation des dommages causés par des actes de terrorisme, commission d'indemnisation des victimes d'infractions,
JIVAT.

I. ACTIONS DE GROUPE

Première chambre – septième section :

A- Composition

M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président
Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente
M. Philippe VALLEIX, premier vice-président
Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe
Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, première vice-présidente adjointe
Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe
Mme Carine GILLET, vice-présidente
et tous les présidents de formations de jugement civiles ;

B- Contentieux

Actions de groupe

C- Audiences

mise en état : 3ème mercredi de chaque mois à 9h30. Elle est assurée par le magistrat de la chambre compétente pour trancher le litige

audience collégiale : 1er mercredi de chaque mois à 9h30

II. CONTRAT ET RESPONSABILITE

Première chambre civile, première section, sous-section 1 et sous-section 2 :

Magistrate référente : Mme Anne BELIN, première vice-présidente adjointe

A - Composition

Président :

Mme Anne BELIN, première vice-présidente adjointe

Assesseurs :

M. Clément BERGERE-MESTRINARO, juge

M. Gilles CASSOU de SAINT MATHURIN, juge

B- Contentieux

Tout contentieux, et en particulier : la responsabilité de l'Etat du fait du fonctionnement du service public de la justice ; la responsabilité civile et la vie des sociétés civiles des professionnels du droit, notamment des avocats, des notaires, des administrateurs et mandataires judiciaires, des huissiers de justice, des commissaires-priseurs judiciaires et des experts judiciaires ; la discipline des officiers publics et ministériels (notaires, huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires) ; l'exequatur des décisions étrangères ; les affaires mettant en cause des principes de droit international ; l'immunité de juridiction des États étrangers ; les accidents aériens et autres, dans le cadre de conventions internationales ; les emprunts d'État ; les dommages de guerre ; les oppositions à titres exécutoires ; les demandes d'exhumation et les litiges concernant les pompes funèbres et les caveaux de famille ; les actions intentées à la suite d'une hospitalisation sans consentement ; les demandes principales en faux à la suite des inscriptions de faux ; les actions mettant en cause des personnes de droit public ; les demandes en paiement d'une indemnité représentative du préjudice résultant pour le propriétaire de l'application de la servitude de classement d'office en vertu de l'article L. 622-4 du code du patrimoine.

C- Audiences

Lundi 14 h 00 : orientation et mise en état (deux lundis par mois) ou juge rapporteur (deux lundis par mois)

Mercredi 14 h 00 : audience collégiale

Jeudi 9 h 30 : orientation et mise en état (un jeudi sur deux)

Quatrième chambre civile :

A- Composition

Première section

Président : Mme Mathilde ZYLBERBERG, vice-présidente

Assesseurs :

M. Quentin SIEGRIST, juge

Deuxième section

Président : Mme Christine LAGARDE, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Marie-Noël COTTART-DURAND, vice-présidente

Mme Géraldine DETIENNE, vice-présidente,

Mme Françoise ALBOU-DUPOTY, magistrat honoraire exerçant une activité juridictionnelle

Magistrat référent pour les injonctions de payer : Mme Christine LAGARDE, vice-présidente.

Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la chambre, par roulement

B- Contentieux

Droit des contrats et obligations - Actions pauliennes autres que celles relevant de la 9ème chambre - Assurances (contrats d'assurances de toute nature, litiges entre sociétés et leurs agents) - Nullité de société, Assemblées irrégulières, Cession de parts sociales, Litiges entre associés (hors SCI, SCP, SCM et sociétés civiles des professionnels du droit) - Responsabilité des moniteurs dirigeant des colonies de vacances - Responsabilité dans les activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours - Accidents concernant l'EDF et la RATP à l'exception de ceux relevant de la loi du 5 juillet 1985 - Accidents de transports par rail et aériens autres que ceux relevant de la compétence de la première section de la première chambre – droit de la concurrence (hors propriété intellectuelle)

C- Audiences

Première section

Lundi

13 h 30 : audience de procédure : Mme Mathilde ZYLBERBERG, vice-présidente

14 h 00 : audience à juge rapporteur : Mme Mathilde ZYLBERBERG, vice-présidente

Mardi

9 h 30: audience collégiale (une fois par mois) Mme Mathilde ZYLBERBERG, M. Quentin SIEGRIST.

11 h 00 : audience collégiale pour les assignations à jour fixe (une fois par mois)

13 h 30 : audience de procédure : M. Quentin SIEGRIST, juge

14 h 00 : audience à juge rapporteur : M. Quentin SIEGRIST, juge

Deuxième section

Jeudi

9 h 30 : audience en collégialité : Mme Christine LAGARDE, vice-présidente, Mme Marie-Noël COTTART-DURAND, vice-présidente et Mme Géraldine DETIENNE, vice-présidente,

10 h 00 : audience de procédure : Mme Marie-Noël COTTART-DURAND, vice-présidente

10 h 30 : audience de plaidoirie à juge rapporteur : Mme Marie-Noël COTTART-DURAND, vice-présidente

13 h 30 : audience de procédure : Mme Christine LAGARDE, vice-présidente

14 h : audience de plaidoirie à juge rapporteur par roulement :

- Mme Christine LAGARDE, vice-présidente
- Mme Françoise ALBOU-DUPOTY, magistrat honoraire

Vendredi

10 h 00 : audience de procédure : Mme Géraldine DETIENNE, vice-présidente

10 h 30 : audience de plaidoirie à juge rapporteur : Mme Géraldine DETIENNE, vice-présidente

Cinquième chambre civile

A- Composition

Première section

Président : Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe

Assesseurs :

Mme Séverine MOUSSY, vice-présidente

Mme Lise DUQUET, vice-présidente

Deuxième section

Président : M. Laurent NAJEM, vice-président

Assesseur :

Mme Sophie COUVEZ, juge

Mme Véronique POREAU-LAGIER, magistrate honoraire exerçant une activité non juridictionnelle

Magistrat référent pour les injonctions de payer : Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe.

Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la chambre, par roulement.

B- Contentieux

Droit des contrats et obligations - Actions pauliennes autres que celles relevant de la 9ème chambre - Assurances (contrats d'assurances de toute nature, litiges entre sociétés et leurs agents) - Nullité de société, Assemblées irrégulières, Cession de parts sociales, Litiges entre associés (hors SCI, SCP, SCM et sociétés civiles des professionnels du droit) - Responsabilité des moniteurs dirigeant des colonies de vacances - Responsabilité dans les activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours - Accidents concernant l'EDF et la RATP à l'exception de ceux relevant de la loi du 5 juillet 1985 - Accidents de transports par rail et aériens autres que ceux relevant de la compétence de la première section de la première chambre – droit de la concurrence (hors propriété intellectuelle)

C- Audiences

Première section

Lundi

13 h 30 : audience d'orientation et de mise en état : Mme Séverine MOUSSY, vice-présidente

14 h 30 : audience rapporteur : Mme Séverine MOUSSY, vice-présidente

Mardi

13 h 30 : audience d'orientation et de mise en état : Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe

14 h 30 : audience rapporteur : Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe,

Mardi

13H30 : audience collégiale : Mme Florence BLOUIN, première vice-présidente adjointe, Mme Lise DUQUET, vice-présidente et Mme Séverine MOUSSY, vice-présidente

Mercredi

13 h 30 : audience d'orientation et de mise en état : Mme Lise DUQUET, vice-présidente

14 h 30 : juge rapporteur : Mme Lise DUQUET, vice-présidente

Deuxième section

Mercredi

9 h 30 : audience d'orientation et de mise en état

10 h 30 : juge rapporteur et incidents de mise en état

M. Laurent NAJEM, vice-président ou Mme Sophie COUVEZ, juge

Judi

9 h 30 : audience d'orientation et de mise en état

10 h 30 : juge rapporteur et incidents de mise en état

M. Laurent NAJEM, vice-président ou Mme Sophie COUVEZ, juge

Judi

13 h 30 : audience collégiale : M. Laurent NAJEM, vice-président et Mme Sophie COUVEZ, juge et les magistrats de la première section

Vendredi

13 h 30 : audience d'orientation et de mise en état

14 h 30 : juge rapporteur et incidents de mise en état

M. Laurent NAJEM, vice-président ou Mme Sophie COUVEZ, juge

III. REPARATION DU PREJUDICE CORPOREL

Dix-neuvième chambre civile :

Magistrat référent : M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président

Magistrate référente JIVAT : Mme Aurélia SCHAFF, vice-présidente,

A - Composition

M. Jean-Paul BESSON, 1er vice-président

Mme Malika COTTET, vice-présidente

Mme Laure TOUTENU, vice-présidente

Mme Sabine BOYER, vice-présidente

Mme Aurélia SCHAFF, vice-président

M. Olivier NOËL, vice-président
Mme Elsa FACHE-VALENTINI, juge
Mme Madeleine ALIBERT, juge
M. Maurice RICHARD, magistrat honoraire exerçant une activité juridictionnelle

B – Contentieux

Responsabilité médicale et responsabilité du fait des produits de santé défectueux.

Accidents de la circulation sauf ceux relevant de la compétence de la première chambre et des quatrième et cinquième chambres - recours contre le Fonds de garantie des assurances obligatoires - demandes relatives à la réparation du préjudice corporel.

Demandes tendant à la réparation des dommages causés par des actes de terrorisme

Dix-Neuvième chambre correctionnelle :

Magistrat référent : M. Jean-Paul BESSON, 1er VP

A- Composition :

Jean-Paul BESSON 1er VP
Malika COTTET VP
Laure TOUTENU VP
Sabine BOYER VP
Aurélia SCHAFF VP
Olivier NOEL VP
Elsa FACHE-VALENTINI juge
Madeleine ALIBERT juge

B- Contentieux :

Liquidation de préjudices corporels des victimes d'infractions pénales, statuant sur intérêt civil

C – Audiences

C/1 - Audiences civiles

Contentieux médical :

- lundi 13h30 : orientation, mise en état et incidents - *par roulement selon tableau de service*
- lundi 14h30 : 1er et 3ème lundi : collégiale- *par roulement selon tableau de service* ; 2ème et 4ème lundi : rapporteur- *par roulement selon tableau de service* ;

Accidents de la circulation :

- lundi 13h30 : orientation, mise en état et incidents, sauf dernière semaine du mois - *par roulement selon tableau de service*
- lundi 14h00 : juge unique, sauf dernière semaine du mois - *par roulement selon tableau de service*
- mardi 10h00 : orientation, mise en état et incidents (une semaine sur deux) - *par roulement selon tableau de service*
- mardi 10h30 : juge unique (une semaine sur deux) - *par roulement selon tableau de service*
- mardi 13h30 : orientation, mise en état et incidents - *par roulement selon tableau de service*
- mardi 14h30 : audience collégiale - *par roulement selon tableau de service*
- vendredi 10h : orientation, mise en état et incidents - *par roulement selon tableau de service*
- vendredi 10h30 : juge unique - *par roulement selon tableau de service*

- Actes de terrorisme :
- jeudi : 9h30 : référés spécialisés
 - 9h45 : audience d'orientation et de mise en état et d'incident
 - 10h30 : audience de plaidoirie

C/2 - Audiences correctionnelles

Lundi 9 h : juge unique en alternance (articles 464 et 495-6 du code de procédure pénale)
par roulement selon tableau de service ;

CIVI :

A - Composition

Présidents, en alternance :

M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président
M. Olivier NOËL, vice-président
Mme Malika COTTET, vice-présidente
Mme Laure TOUTENU, vice-présidente
Mme Sabine BOYER, vice-présidente
Mme Aurélia SCHAFF, vice-présidente,

Assesseurs, en alternance :

Mme Elsa FACHE-VALENTINI, juge
M. Maurice RICHARD, magistrat honoraire exerçant une activité juridictionnelle
Mme Madeleine ALIBERT, juge

Personnes majeures s'étant signalées par l'intérêt qu'elles portent aux problèmes des victimes :
M. François BECARIE, Mme Delphine BINET, Mme Emmanuelle GARDET, Mme Anne GUYON,
M. LEWIS, Mme Véronique PEDEJOUAN, M. Martial PONCOT, Mme Maryse RAMOND

La fonction de juge délégué aux victimes instituée par le décret n° 2007-1605 du 13 novembre 2007 (JUDEVI) est exercée par M. Jean-Paul BESSON, 1er vice-président, et en cas d'empêchement par tout autre magistrat composant la commission d'indemnisation des victimes d'infraction.

Les requêtes de l'article 706-15-2 du code de procédure pénale sont traitées par les présidents de la CIVI.

B - Audiences

Jeudi à 13 h 30 (1ère chambre) : *par roulement selon tableau de service*

Vendredi à 9 h (les trois premiers vendredis du mois) : *par roulement selon tableau de service*

Suivi des expertises :

- magistrate chargée du contrôle des expertises ordonnées par la 19ème chambre pénale statuant sur intérêts civils : Mme Elsa FACHE-VALENTINI, juge (magistrate suppléante : Mme Sabine BOYER, vice-présidente)
- magistrate chargée du contrôle des expertises pour la 19ème chambre civile accidents de la circulation : Mme Malika COTTET, vice-présidente (magistrate suppléante : Mme Laure TOUTENU, vice-présidente)

- magistrate chargée du contrôle des expertises pour la 19ème chambre civile contentieux médical : Mme Sabine BOYER, Vice-Présidente (magistrate suppléante : Mme Malika COTTET, vice-présidente)
- magistrat chargé du contrôle des expertises devant la CIVI : M. Jean-Paul BESSON, 1er vice-président (magistrate suppléante : Mme Aurélia SCHAFF, vice-présidente)
- magistrate chargée du contrôle des expertises pour la 19ème chambre civile contentieux JIVAT : Mme Aurélia SCHAFF, vice-présidente (magistrat suppléant : M. Jean-Paul BESSON, 1er vice-président)

IV. RENFORT

En renfort, en cas de besoin, d'empêchement et pour chacune des contentieux ci-dessus :
Présidente : M. Jean-Paul BESSON, premier vice-président adjointe avec, le cas échéant, les assesseurs de la section concernée.

PÔLE ACTIVITE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Magistrate coordinatrice : Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente

A – Composition

Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente
Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe
Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe
Mme Sophie CANAS, première vice-présidente adjointe
Mme Laurence BASTERREIX, vice-présidente
M. Gilles BUFFET, vice-président
Mme Florence BUTIN, vice-présidente
Mme Carine GILLET, vice-présidente
Mme Emilie CHAMPS, vice-présidente
Mme Marie GIROUSSE, vice-présidente
M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l’instruction
Mme Catherine OSTENGO, vice-présidente,
Mme Laurence POISSENOT, vice-présidente
Mme Nelly CHRETIENNOT, vice-présidente
Mme Yasmina BELKAID, vice-présidente
M. Jacques LE VAILLANT, vice-président
M. Augustin BOUJEKA, vice-président,
Mme Véronique PITE, vice-présidente
Mme Patricia SIMON, vice-présidente
M. Patrick NAVARRI, vice-président
Mme Marie-Albanie TERRIER, vice-présidente
M. François VARICHON, vice-président,
Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente pour le contentieux de l’exéquat

Mme Céline DUVEAU, juge
Mme Hamida GHERBI, juge
Mme Elise MELLIER, juge
Mme Diane OTSETSUI, juge
Mme Julie KAIRE, juge
Mme Tiffanie REISS, juge
Mme Alix FLEURIET, juge
M. Clément BERGERE-MESTRINARO, juge, pour le contentieux de l’exequatur,
M. Gilles CASSOU de SAINT MATHURIN, juge, pour le contentieux de l’exequatur,

Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente, pour le contentieux de l'exequatur

Magistrats à titre temporaire :
Mme Marie-José JULLA

B- Contentieux

- Propriété littéraire et artistique et contrats concernant cette matière - Droits voisins des droits d’auteur
- Propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles, etc ...) et contrats concernant cette matière
- Concurrence déloyale connexe à un contentieux de propriété intellectuelle

- Procédures collectives des personnes morales de droit privé non commerçantes et des personnes physiques non commerçantes exerçant une activité indépendante (livre VI du code de commerce)
- SCI, SCP, SCM : Nullité de société – Assemblées irrégulières – Cession de parts sociales – Litiges entre associés
- Responsabilité des experts comptables et des commissaires aux comptes
- Droit des contrats et obligations dans leur aspect essentiellement bancaire ou financier - Cessions de parts sociales - Action paulienne des banques - Cessions de créances, litiges en matière de crédit-bail et de location-gérance - Cautionnement - Responsabilité des professionnels en matière de placements boursiers ou de produits financiers - Problèmes relatifs à des rentes viagères en dehors de toute cession d'immeuble - Contentieux fiscal et douanier,
- Propriété commerciale- Baux professionnels – Cession de fonds de commerce – Loyers commerciaux
- Droit de l'arbitrage international et interne : Compétence du juge d'appui en procédure accélérée au fond - production d'actes ou de pièces en la forme des référés - mesures provisoires ou conservatoires
- contentieux de droit commun en matière d'arbitrage international et interne, notamment tierce-opposition - exequatur de sentences arbitrales
- Procédures d'alerte
- Exequatur des décisions étrangères et des sentences arbitrales.

I – Propriété intellectuelle (3^{ème} chambre civile)

Magistrate référente : Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe

A- Composition

Première section

Président : Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe

Assesseurs :

M. Gilles BUFFET, vice-président

Mme Alix FLEURIET, juge

Deuxième section

Président : Mme Florence BUTIN, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Catherine OSTENGO, vice-présidente,

Mme Emilie CHAMPS, vice-présidente

Troisième section

Président : Mme Carine GILLET, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Laurence BASTERREIX, vice-présidente,

Mme Elise MELLIER, juge

Magistrate référente pour les injonctions de payer : Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe

Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la chambre, par roulement.

B- Contentieux

- Propriété littéraire et artistique et contrats concernant cette matière - Droits voisins des droits d'auteur
- Propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles, etc.) et contrats concernant cette matière
- Concurrence déloyale connexe à un contentieux de propriété intellectuelle.

C- Audiences

Première section

Lundi et mardi 14h00 : audience collégiale

Mardi 9h00 : audience d'orientation et de mise en état ; en suivant, audience d'incident

Deuxième section

Jeudi 9h00 : audience d'incident

Jeudi 10h00 : audience d'orientation et de mise en état

Jeudi 14h00 et vendredi 9h00 : audience collégiale

Troisième section

Mercredi 9h30 et jeudi 9h30 : audience collégiale

Jeudi 14h : audience d'orientation et de mise en état et suivant, audience d'incident

Autorisations des requêtes :

- les saisies-contrefaçon et toutes les mesures en matière de propriété intellectuelle,
- les assignations à jour fixe,
- les assignations en référé à heure indiquée en matière de propriété intellectuelle et de concurrence déloyale connexe

peuvent être déposées du lundi au vendredi jusqu'à 12h30 au greffe de la 3^{ème} chambre pour un examen le jour même, par un des magistrats de la chambre.

Audiences de référés-rétractation d'ordonnances autorisant la saisie-contrefaçon :

Les magistrats ayant autorisé la saisie-contrefaçon sur rendez-vous.

Audiences de référés (sur rendez-vous) : (selon tableau de roulement)

Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe, M. Gilles BUFFET, vice-président et Mme Laurence BASTERREIX, vice-présidente : lundi à 9h30

Mme Carine GILLET, vice-présidente et Mme Catherine OSTENGO, vice-présidente : mardi à 9 h 30

Mme Florence BUTIN, vice-présidente : Mercredi à 14h00

II – Droit des sociétés civiles et procédures collectives (1ère chambre – 3ème section)

Magistrate référente : Mme Pascale LADOIRE-SEICK, vice-présidente

A- Composition

Président :

Mme Pascale LADOIRE-SECK, vice-présidente

Assesseurs :

M. Christian GHIGO, vice-président (renfort)

Mme Nelly CHRETIENNOT, vice-présidente

Mme Julie KAIRE, juge (renfort)

Juge commissaire titulaire :

Mme Diane OTSETSUI, juge

Juge commissaire suppléant :

M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l'instruction

B- Contentieux

- Procédures collectives des personnes morales de droit privé non commerçantes et des personnes physiques non commerçantes exerçant une activité indépendante (livre VI du code de commerce)
- SCI, SCP, SCM : Nullité de société – Assemblées irrégulières – Cession de parts sociales – Litiges entre associés
- Responsabilité des experts comptables et des commissaires aux comptes

1- Section 1 : procédures collectives :

Mme Pascale LADOIRE-SEICK, vice-présidente
 M. Christian GHIGO, vice-président (renfort)
 Mme Nelly CHRETIENNOT, vice-présidente
 Mme Julie KAIRE, juge (renfort)
 Mme Tiffanie REISS, juge (renfort)

Mme Diane OTSETSUI, juge commissaire
 M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l’instruction, juge commissaire suppléant

Mardi 9 h 30 : audience du juge-commissaire
 Jeudi 9 h 30 : audience à juge rapporteur – procédures collectives
 Jeudi 14 h : audience collégiale – procédures collectives

2-Section 2 : sociétés civiles - responsabilité des experts comptables et des commissaires aux comptes :

Mme Pascale LADOIRE-SEICK, vice-présidente
 M. Christian GHIGO, vice-président
 Mme Nelly CHRETIENNOT, vice-présidente
 Mme Diane OTSETSUI, juge

Lundi 14 h (3ème et 4ème) : audience d’orientation et de mise en état ; en suivant, audience d’incident
 Lundi 14 h (1^{er} et 2ème) : audience collégiale ou rapporteur

Ordonnances président :

Les audiences en cabinet du président sont fixées sur rendez-vous en fonction des besoins.

Contrôle des registres du commerce et des sociétés :

Mme Pascale LADOIRE-SEICK, vice-présidente
 Mme Diane OTSETSUI, juge

III – Propriété commerciale et loyers commerciaux (18ème chambre civile)

Magistrate référente : Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente

A- Composition

Première section

Président :

Mme Yasmina BELKAÏD, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Marie GIROUSSE, vice-présidente
 Mme Julie KAIRE, juge
 Mme Marie-José JULLA, magistrat à titre temporaire

Deuxième section

Présidents : Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente
M. François VARICHON, vice-président

Assesseurs :

Mme Laurence POISSENOT, vice-présidente
Mme Tiffanie REISS, juge
Mme Marie-José JULLA, magistrat à titre temporaire

Juge des loyers commerciaux (par délégation de Monsieur le président – article R. 145-23 du code de commerce)

Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente,
Mme Yasmina BELKAID, vice-présidente
Mme Laurence POISSENOT, vice-présidente
M. François VARICHON, vice-président
Mme Julie KAIRE, juge
Mme Tiffanie REISS, juge

B- Contentieux

Propriété commerciale- Baux professionnels – Cession de fonds de commerce – Loyers commerciaux

C- Audiences

Première section

(selon le tableau de roulement)

Mardi 11 heures – incidents ; 11 h30: audience d'orientation et en suivant, audience de mise en état -
Mme Yamina BELKAID, vice-présidente
Jeudi 11 heures – incidents ; 11 h30: audience d'orientation et en suivant, audience de mise en état -
Mme Marie GIROUSSE, vice-présidente, ou Mme Julie KAIRE, juge, en alternance
Lundi 14 h 15 : audience de plaidoirie à juge unique, en alternance trois lundis par mois
Mardi 14 h 15 : audience collégiale ou double rapporteur en alternance

Deuxième section

(selon le tableau de roulement)

Lundi 11 heures – incidents ; 11 h30: audience d'orientation et en suivant, audience de mise en état:
Mme Tiffanie REISS, juge
Mercredi 11 heures – incidents ; 11 h30: audience d'orientation et en suivant, audience de mise en état:
M. François VARICHON, vice-président
Vendredi 11 h – incidents ; 11 h30: audience d'orientation et en suivant, audience de mise en état: Mme
Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente
Mercredi 14 h 15 : audience de plaidoirie à juge unique, en alternance trois lundis par mois
Jeudi 14 h 15 : audience collégiale ou rapporteur en alternance

Juges des loyers commerciaux

Audience à juge unique (selon tableau de roulement) :

Lundi à 9 h 30 : Mme Tiffanie REISS, juge
Mardi à 9 h 30 : Mme Yamina BELKAID, vice-présidente
Mercredi à 9 h 30 : Mme Laurence POISSENOT, vice-présidente
Jeudi à 9 h 30 : Mme Julie KAIRE, juge ou M. François VARICHON, vice-président, en alternance
Vendredi à 9 h 30 : Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente

Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe :

Permanence première section : lundi à 12h30

Permanence deuxième section : jeudi à 10h30

Les présidents de section et, en cas d'empêchement, les autres magistrats de la chambre

Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la chambre, par roulement.

IV – Droit bancaire et financier (9^{ème} chambre civile)

Magistrat référent : Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe

A- Composition

Première section

Président : M. Jacques LE VAILLANT, vice-président

Assesseurs :

M. Patrick NAVARRI, vice-président

Mme Marie-Albanie TERRIER, vice-présidente

Deuxième section

Président : Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe

Assesseurs :

Mme Patricia SIMON, vice-présidente

M. Augustin BOUJEKA, vice-président

Troisième section

Président : Mme Véronique PITE, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Céline DUVEAU, juge

Mme Hamida GHERBI, juge

Renfort ponctuel de la 9^{ème} chambre civile

Virginie KAPLAN, vice-présidente

Nicolas MICHON, juge

Magistrats à titre temporaire

Mme Jocelyne LAMBERT,

Magistrat référent pour les injonctions de payer : Mme Véronique PITE, vice-présidente

Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la chambre, par roulement

B- Contentieux

Droit des contrats et obligations dans leur aspect essentiellement bancaire ou financier - Action paulienne des banques - Cessions de créances, litiges en matière de crédit-bail et de location-gérance - Cautionnement - Responsabilité des professionnels en matière de placements boursiers ou de produits financiers - Problèmes relatifs à des rentes viagères en dehors de toute cession d'immeuble - Contentieux de l'enregistrement, du timbre et de l'administration des domaines.

C- Audiences

Première section

Lundi 9 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation, et à partir de 10 h : plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique

Mme Marie-Albanie TERRIER, vice-présidente

Mardi 9 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation et à partir de 10h : plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : M. Patrick NAVARRI, vice-président

Mercredi 9 h : Mise en état et, le cas échéant, orientation, et à partir de 9h30 : plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : M. Jacques LE VAILLANT, vice-président,

premier lundi du mois à 10 h 30 : audience collégiale
ainsi que lundi 21 septembre 2020 à 10h30 et lundi 9 novembre 2020 à 10h30.

Deuxième section

Mardi 9 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation et à partir de 10 h : plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe

Mercredi 13 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation et à partir de 14 h : plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : Mme Patricia SIMON, vice-président

Vendredi 9 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation et à partir de 10 h ; plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : M. Augustin BOUJEKA, vice-président

dernier mardi du mois 11h : audience collégiale

Troisième section

Jeudi 9 h : Mise en état et, le cas échéant, orientation et plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : Mme Véronique PITE, vice-présidente

Jeudi 13 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation et plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : Mme Hamida GHERBI, juge,

Vendredi 13 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation et plaidoiries en juge rapporteur ou en juge unique : Mme Céline DUVEAU, juge,

dernier jeudi du mois 10 h 30 : audience collégiale

Application articles L. 266, 267 et 268 du livre des procédures fiscales

Mercredi, jeudi et vendredi à 10h00 :

Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe, M. Jacques LE VAILLANT, vice-président, Mme Véronique PITE, vice-présidente et en cas d'empêchement, les magistrats de la 9^{ème} chambre.

V – Droit de l'arbitrage international et interne et exequatur

A- Composition

Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente

Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe

Mme Clarisse PORTMANN, première vice-présidente adjointe

Mme Sophie CANAS, première vice-présidente adjointe

B- Contentieux

- 1 – Procédure accélérées au fond : juge d'appui - production d'actes ou de pièces - mesures provisoires ou conservatoires
- 2 – Contentieux de droit commun en matière d'arbitrage international et interne, notamment tierce opposition
- 3 – Exequatur de sentences arbitrales

C- Audiences

Les audiences sont fixées en fonction des besoins.

VI – Procédures d'alerte

Les procédures d'alerte prévues par les articles L 611-1 et suivants du code de commerce seront traitées par Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente et en cas d'empêchement par Mme Tiffanie REISS, juge ;

VII- Exequatur

A- Composition

Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente,
M. Clément BERGERE-MESTRINARO, juge,
M. Gilles CASSOU de SAINT MATHURIN, juge

B- Audiences

Mercredi 9 h 30 (les 2èmes et 4èmes mercredis) : audience de mise en état et à juge unique en application du paragraphe 2° de l'article R.212-8 du code de l'organisation judiciaire

Mercredi, 11h (les 2èmes et 4èmes mercredis) : référés spécialisés

Mercredi 14 h (les 2ème et 4ème mercredi): audience à juge unique - plaidoiries

Les affaires fixées en audiences collégiales sont appelées à l'audience de la section le lundi à 13h30 avec la composition suivante :

Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente,
M. Clément BERGERE-MESTRINARO, juge,
M. Gilles CASSOU de SAINT MATHURIN, juge

VIII – Renfort

En renfort, en cas de besoin, d'empêchement et pour chacune des contentieux ci-dessus :
Présidente : Mme Pascale COMPAGNIE, première vice-présidente avec, le cas échéant, les assesseurs de la section concernée

PÔLE PATRIMOINE ET IMMOBILIER

Magistrate coordinatrice : Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe

Composition :

Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe
Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, première vice-présidente adjointe
M. Christian GHIGO, vice-président
Mme Cécile THARASSE, vice-présidente
M. François BEYLS, vice-président
M. Balia BATIONO, vice-président
M. Jérôme HAYEM, vice-président
Mme Catherine D'HERIN, vice-présidente
Mme Antoinette LEGALL, vice-présidente
Mme Caroline BIANCONI-DULIN, vice-présidente
Mme Claire DECHELETTE, vice-présidente
Mme Isabelle CHABAL, vice-présidente
Mme Christine BOILLOT, vice-présidente
Mme Céline MECHIN, vice-présidente
Mme Marie LEFORT-LELANT, vice-présidente
M. Eric VIVIAN, vice-président
M. Frédéric LEMER GRANADOS, vice-président
M. Georges DOMERGUE, juge
Mme Charlotte GEVAERT-DELHAYE, juge
Mme Claire GENISSIEUX, juge
Mme Marie-Pierre BONNET, juge
Mme Delphine BAZAS, juge
Mme Monia TALEB, juge
M. Neil GRID, juge
M. Stéphane UBERTI-SORIN, juge

Mme Odile MIGNOT, magistrate à titre temporaire
Mme Elisabeth ENZ de MAUTORT, magistrate à titre temporaire
Mme Linerose CHARLERY-DANAY, magistrat à titre temporaire

Contentieux :

- Indivisions successorales et ventes immobilières
- Construction
- Copropriété
- Expropriation.

I. INDIVISIONS SUCCESSORALES ET VENTES IMMOBILIERES (2^{ème} chambre civile)

Magistrate référente : Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe

A- Composition

Présidents :

Mme Emmanuelle PROUST, 1^{ère} vice-présidente adjointe
M. Jérôme HAYEM, vice-président

Asseseurs :

Mme Delphine BAZAS, juge

Mme Monia TALEB, juge

Mme Linerose CHARLERY DANAY, magistrate à titre temporaire

B- Contentieux

Contrats de vente de biens et droits immobiliers - Promesses de vente - Ventes d'immeubles à construire - Cessions des parts des sociétés immobilières - Mandats de ventes immobilières - Contrats d'échange - Hypothèques - Rentes viagères - Actions pétitoires - Usufruit - Liquidation et partage de successions et d'indivisions conventionnelles accessoires à un partage successoral - Liquidation et partage de communauté accessoire à un partage successoral - Nullité de testaments et de donations - Délivrance de legs - Liquidation du régime de séparation de biens conventionnelle accessoire à un partage successoral - Séparation de biens judiciaire - Reddition de comptes de tutelle - Application de l'ancien article 1463 du code civil - Prorogation du délai pour faire inventaire - En chambre du conseil : requêtes aux fins d'homologation des partages amiables ou aux fins d'autorisation de disposer d'un bien affecté d'une clause d'inaliénabilité (article 900-1 Code civil) - Successions vacantes, y compris les requêtes sur le fondement de l'article 809-1 du code civil – Envois en possession.

C- Audiences

Lundi (une semaine sur deux) : Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe

13 h : audience d'orientation et de mise en état

13 h 45 : audience du juge commis

14 h : audience à juge unique ou juge rapporteur et incidents de mise en état

Mardi 13 h 30 : audience collégiale

Mercredi :

13 h : audience d'orientation et de mise en état et 13h45, audience du juge commis (selon tableau de service) : Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe, M. Jérôme HAYEM, vice-président, Mme Delphine BAZAS, juge, Mme Monia TALEB, juge, en alternance

14 h (une semaine sur deux) : audience à juge rapporteur et incidents de mise en état : Mme Delphine BAZAS, juge

Jeudi 13 h 30 : audience collégiale

Vendredi : M. Jérôme HAYEM, vice-président ou Mme Monia TALEB, juge, en alternance

13 h : audience d'orientation et de mise en état

13 h 45 : audience du juge commis

14 h : audience à juge unique ou juge rapporteur et incidents de mise en état

Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe : traitement par les magistrats de la chambre, tous les jours de la semaine, sur dépôt de dossier ou sur rendez-vous.

II. DROIT DE LA CONSTRUCTION (6^{ème} et 7^{ème} chambres civiles)

Magistrat référent : M. François BEYLS, vice-président

SIXIÈME CHAMBRE CIVILE

A- Composition

Première section

Président : M. Balia-Désiré BATIONO, vice-président

Assesseurs :

Mme Céline MECHIN, vice-présidente,

M. Neil GRID, juge

Deuxième section

Président : M. François BEYLS, vice-président

Assesseurs :

Mme LEFORT-LELANT, vice-présidente

Mme Charlotte GEVAERT-DELHAYE, juge

B- Contentieux

Droit de la construction et droit des assurances de la construction - Responsabilité des architectes et entrepreneurs - Demandes en paiement relatives aux opérations de construction.

C- Audiences

Première section

Audience d'orientation, mise en état et incidents :

Lundi 13h30 : M. Balia-Désiré BATIONO, vice-président, Mme Céline MECHIN, vice-présidente, et M. Neil GRID, juge, en alternance

Audience à juge rapporteur ou audience collégiale

Mardi 14h (selon tableau de service) : M. Balia-Désiré BATIONO, vice-président et M. Neil GRID, juge, en alternance

Mercredi 14 h (selon tableau de service) : M. Balia-Désiré BATIONO, vice-président et Mme Céline MECHIN, vice-présidente, en alternance

Audience à jour fixe: le dernier mardi du mois.

Deuxième section

Audience d'orientation, mise en état, audience à juge rapporteur et incidents de mise en état

Judi 9h : Mme Charlotte GEVAERT-DELHAYE, juge

Judi 14h : M. François BEYLS, vice-président,

Vendredi 9h : Mme LEFORT-LELANT, vice-présidente

Le 1^{er} jeudi de chaque mois à 14h30 : audience collégiale et jours fixes

Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe :

Permanence première section ; mardi de 14 h à 16 h

Permanence deuxième section : jeudi de 10 h à 12 h

les magistrats de la 6^{ème} chambre en alternance

SEPTIÈME CHAMBRE CIVILE

A- Composition

Président : Mme Catherine D'HERIN, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Marie-Pierre BONNET, juge

M. Stéphane UBERTI-SORIN, juge

B- Contentieux

Droit de la construction et droit des assurances de la construction - Responsabilité des architectes et entrepreneurs - Demandes en paiement relatives aux opérations de constructions

C- Audiences

Audience d'orientation et de mise en état :

Lundi 13h30 : Mme Catherine D'HERIN, vice-présidente, Mme Marie-Pierre BONNET, juge et M. Stéphane UBERTI-SORIN, juge, en alternance

Audience à juge rapporteur ou en collégiale

Lundi 9 h 30 : Mme Marie-Pierre BONNET, juge

Lundi 14 h: Mme Catherine D'HERIN, vice-présidente

Mardi (une semaine sur deux) 14h : M. Stéphane UBERTI-SORIN, juge

Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe : permanence le lundi de 14 h à 16 h par le président de la section

Magistrat référent pour les injonctions de payer en matière de construction : M. François BEYLS, vice-président

Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la 6ème et de la 7ème chambre, par roulement

Sixième et septième chambre : référés spécialisés provision construction

Lundi (selon tableau de service) :

M. Balia-Désiré BATIONO, vice-président ou M. François BEYLS, vice-président et M. Neil GRID, juge, en alternance

Mercredi (selon tableau de service) :

Mme Catherine D'HERIN, vice-présidente, Mme LEFORT-LELANT, vice-président, Mme Marie-Pierre BONNET, juge en alternance

Vendredi (selon tableau de service) :

Mme Céline MECHIN, vice-présidente ou Mme Charlotte GEVAERT-DELHAYE juge en alternance

III. COPROPRIETE (8^{ème} chambre civile)

Magistrate référente : Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, première vice-présidente adjointe

A- Composition

Première section

Président : Mme Claire DECHELETTE, vice-présidente

Assesseurs :

Mme Caroline BIANCONI-DULIN, vice-présidente

Mme Christine BOILLOT, vice-présidente

Deuxième section

Président : Mme Isabelle CHABAL, vice-présidente
Assesseurs :
M. Frédéric LEMER-GRANADOS, vice-président
Mme Claire GENISSIEUX, juge
M. Georges DOMERGUE, juge
Mme Odile MIGNOT, magistrate à titre temporaire

Troisième section

Président : Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, 1ère vice-présidente adjointe
Assesseurs :
Mme Antoinette LE GALL, vice-présidente
M. Eric VIVIAN, vice-président
Mme Odile MIGNOT, magistrate à titre temporaire
Mme Elisabeth ENZ DE MAUTORT, magistrate à titre temporaire

Section des charges de copropriété

Mme Caroline BIANCONI-DULIN, vice-présidente
Mme Christine BOILLOT, vice-présidente
M. Frédéric LEMER GRANADOS, vice-président
Mme Antoinette LE GALL, vice-présidente
M. Eric VIVIAN, vice-président
M. Georges DOMERGUE, juge
Mme Odile MIGNOT, magistrate à titre temporaire

Magistrat référent pour les injonctions de payer : Mme Claire DECHELETTE, vice-présidente
Le traitement des injonctions de payer est assuré par tous les magistrats de la chambre, par roulement.

B- Contentieux

Problèmes posés par la copropriété des immeubles - Responsabilité et contestations découlant du mauvais entretien de l'immeuble en copropriété - Assemblées générales des copropriétaires, charges, syndic - Relations de voisinage - Servitudes.

C- Audiences

Première section

Audience d'orientation, mise en état, et incidents:
2^{ème} lundi 10 h (selon tableau de service) : Mme Caroline BIANCONI DULIN, vice-présidente et Mme Christine BOILLOT, vice-présidente,
2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois à 10 h : Mme Claire DECHELETTE, vice-présidente

Audience collégiale : 4^{ème} ou dernier mardi du mois à 13 h 30

Audiences à juge rapporteur :

1er lundi 14 h : Mme Claire DECHELETTE, vice-présidente,
3^{ème} lundi 14 h : Mme Christine BOILLOT, vice-présidente,
1er mercredi 14 h : Mme Claire DECHELETTE, vice-présidente
1er vendredi 10h00 : Mme Caroline BIANCONI-DULIN, vice-présidente

Deuxième section

Audience d'orientation, mise en état, et incidents:

1er jeudi à 14 h et 3ème jeudi à 10 h : Mme Isabelle CHABAL, vice-présidente ou M. LEMER GRANADOS, vice-président

2ème et 4ème mardi à 10 h: M. LEMER GRANADOS, vice-président ou Mme Claire GENISSIEUX, juge

Audience collégiale :

4ème ou dernier jeudi du mois à 14 h

Audiences à juge rapporteur (selon tableau de service):

2ème mardi 14 h : M. LEMER GRANADOS, vice-président ou Mme Claire GENISSIEUX, juge

2ème jeudi à 14 h: Mme Isabelle CHABAL, vice-présidente

3ème jeudi à 14h : Mme Isabelle CHABAL, vice-présidente

Troisième section

Audience d'orientation et mise en état, et incidents:

1er mardi 10 h : M. Eric VIVIAN, vice-président

3ème mardi 10h : Mme Antoinette LE GALL vice-présidente

1er et 3ème mercredi 10 h : Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, 1ère vice-présidente adjointe

Audiences à juge rapporteur :

1er mardi 14 h : M. Eric VIVIAN, vice-président

3ème mercredi 14 h : Mme Antoinette LE GALL, vice-président

2ème et 4ème vendredi 10 h : Mme Béatrice FOUCHARD-TESSIER, 1ère vice-présidente adjointe

Audience collégiale : 4ème ou dernier mercredi 14 h :

Section des charges de copropriété

Audiences à juge unique ou à juge rapporteur : les magistrats de la section selon tableau de service

3ème mardi 10h

1er mercredi 10h

Chaque mercredi à 14h

1er jeudi 10h

2ème jeudi 10h

3ème vendredi 10h

Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe :

Permanence première section : mardi de 11 h 30 à 12 h

Permanence deuxième section : mercredi de 11 h 30 à 12 h

Permanence troisième section : vendredi de 11 h 30 à 12 h

Les magistrats de la 8ème chambre en alternance

IV. EXPROPRIATIONS (22^{ème} chambre civile)

Magistrat référent : M. Christian CHIGO, vice-président

Disons que les audiences sont fixées le mardi à 14 h et le mercredi à 9h30 ou 14 h (transports)

L'audience du mercredi 11 novembre 2020 est reportée au jeudi 12 novembre 2020.

Magistrats titulaires :

M. Christian GHIGO, vice-président

Magistrats suppléants :

Mme Cécile THARASSE, vice-présidente

M. Stéphane UBERTI-SORIN, juge

V. RENFORT

En renfort, en cas de besoin, d'empêchement et pour chacune des contentieux ci-dessus :
Présidente : Mme Emmanuelle PROUST, première vice-présidente adjointe avec, le cas échéant, les assesseurs de la section concernée.

PÔLE FAMILLE ET ETAT DES PERSONNES

Magistrate coordinatrice : Mme Anne DUPUY, première vice-présidente

A – Composition

Mme Anne DUPUY, première vice-présidente
Mme Marion PRIMEVERT, vice-présidente
Mme Delphine AVEL, vice-présidente
Mme Corinne ARRAULT, vice-présidente
Mme Marie-Pierre COQUEL, vice-présidente
Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente
Mme Aurélie DECHAMBRE, vice-présidente
Mme Nastasia DRAGIC, vice-présidente
Mme Gaële FRANCOIS-HARY, vice-présidente
Mme Sarah SALIMI, vice-présidente
Mme Nathalie VASSORT, vice-présidente
Mme Véra ZEDERMAN, vice-présidente
Mme Lucie AUVERGNON, juge
Mme Claire VETTER, juge
Mme Lorraine BAUDESSON DE CHANVILLE D'ARC, juge
Mme Morgane BERNARD, juge
Mme Marion GARDIN, juge
Mme Aurélie NOËL, juge
Mme Lucile CELLIER-DENNERY, juge
Mme Karima BRAHIMI
Florian DURET, juge placé (jusqu'au 31 août)
M. Emmanuel GERMAIN, juge placé

Mme Anne-Marie LAURENT, magistrate honoraire exerçant une activité non juridictionnelle Mme
Frédérique RIPOLL-FORTESA, magistrate honoraire exerçant une activité juridictionnelle
Mme Ghislaine SILLARD magistrate honoraire exerçant une activité juridictionnelle

B- Contentieux

Contestations relatives à la nationalité

Retraits d'autorité parentale (article 378, 378-1 et 379-1 du code civil) – Déclaration judiciaire de délaissement parental (article 381-1 et 381-2 du code civil)

Annulation des actes d'état civil - Jugements déclaratifs ou supplétifs d'actes de l'état civil et leur rectification - Adoption et toutes autres affaires relevant de la chambre du conseil, sauf en matière de successions vacantes - Absences - Toutes autres affaires relevant de la chambre du conseil.

Filiation - Révocation d'adoption - Rupture abusive de promesse de mariage - Nullité de mariage - Contestations relatives à l'état civil - Problèmes posés par le concubinage – Mainlevée d'opposition à mariage (article 177 du code civil)

Compétences exclusives du juge aux affaires familiales en vertu des lois N° 2002-305 du 4 mars 2002, N° 2004-439 du 26 mai 2004, des décrets N° 2002-361 du 15 mars 2002, N° 2004-1158 du 29 octobre 2004, N° 2009-398 du 10 avril 2009 relatif au juge aux affaires familiales, modifiant le code civil et le code de procédure civile, et des lois n° 2009-526 du 12 mai 2009 et N° 2010- 769 du 9 juillet modifiant

le code de l'organisation judiciaire (L.213-3), notamment en matière de :

- demandes d'homologation judiciaire de changement de régime matrimonial,
- demandes relatives au fonctionnement des régimes matrimoniaux et des indivisions entre personnes liées par un pacte civil de solidarité ou entre concubins
- demandes relatives à la séparation de biens judiciaire sous réserve des compétences du président du tribunal judiciaire et du juge des tutelles majeurs
- divorce, séparation de corps et leurs conséquences, liquidation et partage des intérêts patrimoniaux des époux, des personnes liées par un pacte civil de solidarité et des concubins, sauf en cas de décès ou de déclaration d'absence

- des actions liées :
 - à la fixation de l'obligation alimentaire, de la contribution aux charges du mariage ou du pacte civil de solidarité et de la contribution à l'entretien et l'éducation des enfants
 - à l'exercice de l'autorité parentale
 - à la révision de la prestation compensatoire ou de ses modalités de paiement
 - au changement de prénom
 - à la protection à l'encontre du conjoint, du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou du concubin violent ou d'un ancien conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin violent
 - à la protection de la personne majeure menacée de mariage forcé

- des délégations de l'autorité parentale ;
- des recours formés par les hôpitaux et les hospices contre les obligés alimentaires
- des relations de l'enfant avec les tiers

- des fonctions de juge de tutelles mineures :
 - émancipation
 - administration légale et tutelle des mineurs
 - tutelle des pupilles de la nation

- des déplacements illicites d'enfant en application de la Convention de la Haye et du Règlement CE du Conseil N° 2201/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale

Compétences par délégation du président :

- ordonnances sur requête en matière familiale,
- enquêtes de divorces sur commission rogatoire.

I - CHAMBRE DU CONTENTIEUX LA NATIONALITE (ex-première chambre civile, 2ème section)

Magistrate référente : Mme Marion PRIMEVERT, vice-présidente

Contentieux :

Contestations relatives à la nationalité

Sous-Section A

A- Composition

Président : Mme Marion PRIMEVERT, vice-présidente
Mme Lucie AUVERGNON, juge
Mme Claire VETTIER, juge
Mme Ghislaine SILLARD, magistrate à titre honoraire

B- Audiences

Mercredi 10 h (et à 11 h en cas de besoin) : audience à juge rapporteur

Jeudi 9 h : prestations de serment - audience collégiale

Jeudi 14 h : Mise en état et, le cas échéant, orientation

Sous-Section B

A- Composition

Président : *Poste vacant*

Assesseurs :

Mme Lucie AUVERGNON, juge

Mme Claire VETTIER, juge

Mme Ghislaine SILLARD, magistrate à titre honoraire

B- Audiences

Jeudi 14h (et à 15h15 en cas de besoin) : audience à juge rapporteur

Vendredi 9h : prestation de serment – audience collégiale

Vendredi 14h : Mise en état et, le cas échéant, orientation

II – CHAMBRE DU CONSEIL- ETAT DES PERSONNES

Chambre du conseil (section 1-1)- matières gracieuses

Adoptions, requête en changement de genre, pupilles de la Nation, déclarations d'absence

Président : Mme Anne DUPUY, première vice-présidente

Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente

Mme Lorraine de CHANVILLE, juge :

Mercredi 9h30

Requêtes en rectification des actes de l'état civil (article 1047 alinéa 1er du code de procédure civile) :

Mme Anne DUPUY, première vice-présidente, Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente, Mme Lorraine de CHANVILLE, en alternance :

un mercredi par mois 9 h 30

Chambre du conseil (section 1-2)- contentieux du délaissement et retrait d'autorité parentale

Président : Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente,

Assesseurs :

Mme Lorraine de CHANVILLE, juge

M. Emmanuel GERMAIN, juge placé

Le 4ème mardi du mois, chaque mois 9 h 30, à défaut le 2ème mardi du mois

État des personnes (section 2)

Président : Mme Anne DUPUY, première vice-présidente

Assesseurs :

Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente
Mme Lorraine de CHANVILLE, juge

Mardi 13 h 30 : Mise en état et, le cas échéant, orientation

Mardi 15 h 30 : audience collégiale

Requêtes en main-levée de sursis à mariage (article 175-2 du code civil) : Mme Anne DUPUY, première vice-présidente, Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente, Mme Lorraine de Chanville, juge en alternance.

III – CHAMBRE DES AFFAIRES FAMILIALES ET TUTELLES MINEURS (20ème chambre civile)

Les audiences d'audition d'enfants sont fixées en fonction des besoins.

1 - Section 1 (affaires familiales et droit patrimonial de la famille)

Cabinet 101 : Mme Anne DUPUY, première vice-présidente, responsable du service

cabinet : lundi 14 h et en cas de besoin mercredi 14 h ou jeudi 14 h,
PMA : 2ème jeudi 9 h 30
mise en état : 1er ou 3ème jeudi 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 2ème jeudi 14h

Cabinet 102 : Mme Aurélie NOËL, juge

cabinet : jeudi 9 h 30
mise en état : 1er et 3ème mardis 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 2ème jeudi 14 h

Cabinet 103 : Mme Aurelie DECHAMBRE, vice-présidente

mise en état : 2ème, 4ème mardis 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 2ème jeudi 14 h

Cabinet 104 : Mme Sarah SALIMI, vice-présidente

mise en état : 1er et 3ème lundis 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30 ; si besoin, mise en état 1er et 3ème mardi 9 h puis audience juge unique ou collégiale : 9 h 30
collégiale : 2ème jeudi 14 h

2 – Section 2 (affaires familiales)

Cabinet 201 : Mme Gaële FRANCOIS-HARY, vice-présidente, responsable de section

cabinet : 1er, 2ème, 4ème et 5ème lundi 13 h 30 - mardi 9 h 30 – 3ème jeudi 13 h 30
mise en état : 1er ou 3ème lundi à 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 4ème vendredi 9 h 30

Cabinet 202 : Mme Lorraine d'ARGENLIEU, vice-présidente

cabinet : jeudi 9 h
mise en état : 2ème ou 4ème mardi 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 4ème vendredi 9 h 30

Cabinet 203 : Mme Lucile CELLIER-DENNERY, juge, en congés maternité, remplacée par M

Emmanuel GERMAIN juge placé
cabinet : lundi (2ème ou 4ème), 13h30
mardi 9h, jeudi 13 h 30,
mise en état : 2ème et 4ème jeudi 9h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 4ème vendredi 9 h 30

Cabinet 204 : Mme Nastasia DRAGIC, vice-présidente
cabinet : mardi 13 h 30, jeudi 9 h 30
mise en état : 2ème ou 4ème lundis 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 4ème vendredi 9 h 30

3 - Section 3 (affaires familiales)

Cabinet 301 : Mme Marie-Pierre COQUEL, vice-présidente responsable de section
cabinet : lundi 13h30, mercredi 13h30 ou jeudi 13H30
mise en état : 2ème ou 4ème jeudis 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 4ème mercredi 14 h

Cabinet 303 : pour mémoire

Cabinet 304 : Mme Véra ZEDERMAN, vice-présidente
cabinet : lundi 9 h 30 ou 13 h 30 – jeudi 9 h 30
mise en état : 1er ou 3ème jeudi 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 4ème mercredi 14 h

Cabinet 305 : Mme Nathalie VASSORT, vice-présidente
cabinet : lundi 13h30 et mardi 9h30
mise en état : 1er ou 3ème vendredi 9h30, puis audience juge unique ou collégiale 10 h
collégiale : 4ème mercredi 14 h

4 - Section 4 (affaires familiales)

Cabinet 404 : Mme Corinne ARRAULT, vice-présidente, responsable de section
cabinet : mardi 9 h 30 – mercredi 9 h 30
mise en état : 1er ou 3ème jeudi 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 2ème jeudi 9 h 30

Cabinet 403 : Mme Marion GARDIN, juge
cabinet : mercredi 13 h30
mise en état : 2ème mardi 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 2ème jeudi 9 h 30

Cabinet 401 : Mme Morgane BERNARD, juge
cabinet : lundi 9 h 30 et en cas de besoin, 13 h 30,
mise en état : 1er ou 3ème mardi 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 2ème jeudi 9 h 30

Cabinet 402 : Mme Delphine AVEL, vice-présidente
cabinet : mercredi 9 h 30, jeudi 9 h 30,
mise en état : 1er ou 3ème lundis 9 h 30 puis audience juge unique ou collégiale : 10 h
collégiale : 2ème jeudi 9 h 30

Cabinet 205 : Mme Karima BRAHIMI, juge
cabinet : mardi 9h30 , vendredi 9 h 30
mise en état : 2ème ou 4ème lundi 14 h puis audience juge unique ou collégiale : 14 h 30
collégiale : 4ème vendredi 9 h 30

5 - Section 5 (tutelles des mineurs et délégations d'autorité parentale)

Mme Muriel CREBASSA, vice-présidente, responsable de section
tutelles : jeudi : 9 h30 et si besoin, 14 h
audience DAP : vendredi 9 h 30

Mme Lorraine d'Argenlieu, vice-présidente
tutelles : mardi 14 h
audience DAP : vendredi 9 h 30

Mme Morgane BERNARD, juge
tutelles : jeudi 13h30
audience DAP : vendredi 9 h 30

Mme Marion GARDIN, juge
tutelles : lundi 13h30
audience DAP : vendredi 9 h 30

PÔLE DE L'URGENCE CIVILE

Magistrats coordonnateurs du pôle : M. Fabrice VERT, premier vice-président et Mme Maïté PASCAIL, première vice-présidente.

Magistrat coordonnateur du service des expertises : Mme Sophie CANAS, premier vice-présidente adjointe

I. REFERES ET PROCEDURES ACCELEREES AU FOND

A – Composition

M. Fabrice VERT, 1^{er} vice-président
Mme Maïté GRISON-PASCAIL, 1^{ère} vice-président
Mme Sophie CANAS, 1^{ère} vice-présidente adjointe
M. Michel REVEL, vice-président
Mme Madeleine KOVALEVSKY, vice-présidente
Mme Marie DEBUE, vice-présidente
M. Thomas CIGNONI, juge
Mme Karine THOUATI, juge
M. Malik CHAPUIS, juge

B – Référés

B/1 - Contentieux

Référés sur rendez-vous - tous contentieux et notamment : article L. 621-13 du code monétaire et financier - Article 61 de la loi du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne - Référé article L 279 A du livre des procédures fiscales – Référés Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique

Référés droit commun - Référés expertises y compris les extensions de missions (art. 245 du code de procédure civile) et ordonnances communes - Référés en matière de contrats et obligations – Référés en matière d'expertise médicale

Autorisations des référés à heure indiquée (article 485 du code de procédure civile)

Procédures accélérées au fond (sauf celles dévolues à d'autres pôles selon la présente ordonnance) et autorisations de l'article 481-1-5° du code de procédure civile.

B/2 – Audiences

Référé sur rendez-vous : tous les jours à 9h30 :

M. Fabrice VERT, 1^{er} vice-président
Mme Maïté GRISON-PASCAIL, 1^{ère} vice-président
Mme Sophie CANAS, 1^{ère} vice-présidente adjointe
M. Michel REVEL, vice-président
Mme Madeleine KOVALEVSKY, vice-présidente
Mme Marie DEBUE, vice-présidente
M. Thomas CIGNONI, juge
Mme Karine THOUATI, juge

M. Malik CHAPUIS, juge

par roulement selon tableau de service

Droit commun, tous les jours à 13h30 (sauf les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois) et mardi 9h : les magistrats du pôle, *par roulement selon tableau de service*

Expertises, mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 9h : les magistrats du pôle, *par roulement selon tableau de service*

Référés en matière d'expertise médicale : lundi et vendredi 9 h : les magistrats du pôle, *par roulement selon tableau de service*

Audiences ARJEL et AMF, un lundi tous les mois, en alternance :

M. Fabrice VERT, 1er vice-président
Mme Maïté GRISON-PASCAIL, 1ère vice-président
Mme Sophie CANAS, 1ère vice-présidente adjointe
M. Michel REVEL, vice-président
Mme Madeleine KOVALEVSKY, vice-présidente
Mme Marie DEBUE, vice-présidente
M. Thomas CIGNONI, juge
Mme Karine THOUATI, juge
M. Malik CHAPUIS, juge

Autorisations des référés à heure indiquée (accueil du greffe des référés – 6^{ème} étage du socle -S06.20) tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : par roulement selon tableau de service. La salle es

C - Requêtes

M. Fabrice VERT, 1er vice-président
Mme Maïté GRISON-PASCAIL, 1ère vice-président
Mme Sophie CANAS, 1ère vice-présidente adjointe
M. Michel REVEL, vice-président
Mme Madeleine KOVALEVSKY, vice-présidente
Mme Marie DEBUE, vice-présidente
M. Thomas CIGNONI, juge
Mme Karine THOUATI, juge
M. Malik CHAPUIS, juge

par roulement selon tableau de service,

C/1- Contentieux

Toutes requêtes présidentielles et notamment : requêtes en matière financière (Art. L. 621-13 du code monétaire et financier) - Requêtes présentées par la cellule de renseignement financier nationale TRACFIN (Art. L. 561-24 du code monétaire et financier) - Journalistes professionnels - Requêtes en désignation du président de la commission arbitrale ou d'arbitres (Article L. 7112-4 du code de travail) - Requêtes en désignation de commissaires à la fusion ou à la scission (code de la mutualité) - Requêtes du Crédit Municipal (article D 514-14 du code monétaire et financier)

C/2 - Audiences

Dépôt des requêtes : tous les jours à partir de 13h45 ou, en dehors de ces horaires, au bureau du 6^{ème} étage du socle -S06.20,

Audiences de requêtes : tous les jours ouvrables à 14 h. Le dépôt des requêtes, assorties des pièces, est admis.

Audiences de référés en rétractation d'ordonnances (art. 497 du code de procédure civile) : les magistrats ayant autorisé les requêtes, sur rendez-vous,

D- Service du contrôle des expertises

Mme Sophie CANAS, première vice-présidente adjointe

Mme Claude HARDY, magistrate à titre temporaire

Le juge de la mise en état des chambres civiles est chargé de contrôler l'exécution des mesures d'instruction qu'il ordonne. Les magistrats du service du contrôle sont délégués pour contrôler l'exécution des mesures d'instruction ordonnées sur requête et en référé.

Magistrats chargés de la taxe des experts :

M. Michel LAMHOUT, vice-président

Laure TOUTENU, vice-présidente

et en tant que de besoin, M. Michaël Haravon, vice-président.

Les audiences sur les incidents sont fixées en fonction des besoins.

II. REFERES SPECIALISES

Droit de la presse :

Droit de la presse :

Mardi matin, 9h30 : Mme Delphine CHAUCHIS, première vice-présidente adjointe (1er et 3ème mardis), Mme Sophie COMBES, vice-présidente (2ème, 4ème et 5ème mardis)

Mercredi matin, 9h30 : Mme Roïa PALTI, vice-présidente (1er et 3ème mercredis)

Vendredi matin 9h30 : Mme Delphine CHAUCHIS, première vice-présidente adjointe, Mme Sophie COMBES, vice-présidente, Mme Roïa PALTI, vice-présidente et M. David MAYEL, juge alternativement suivant tableau de service (1er et 3ème vendredis) et M. David MAYEL, juge (2ème, 4ème et 5ème vendredis)

Brevets, marques et droits d'auteur :

Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe, M. Gilles BUFFET, vice-président et Mme BASTERREIX, vice-présidente : lundi à 9h30

Mme Carine GILLET, vice-présidente et Mme Catherine OSTENGO, vice-présidente : mardi à 9 h 30

Mme Florence BUTIN, vice-présidente : Mercredi à 14h

et en cas d'empêchement d'un des magistrats : les autres magistrats de la chambre

Exequatur :

Mercredi, 11h (les 2ème et 4ème mercredis) : Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente

Référé provision - construction (9 h) :

Lundi (selon tableau de roulement) :

M. Balia-Désiré BATIONO, vice-président ou M. François BEYLS, vice-président, en alternance

Mercredi (selon tableau de roulement) :

Mme Catherine D'HERIN, vice-présidente, Mme LEFORT-LENFANT, vice-président, Mme Marie-Pierre BONNET, juge en alternance

Vendredi (selon tableau de roulement) :

Mme Céline MECHIN, vice-présidente ou Mme Charlotte GEVAERT-DELHAYE juge en alternance

Référés administrateurs judiciaires et séquestres, et les référés à heure indiquée :

Jeudi, 9 h : Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente ou, en cas d'empêchement, Mme Pascale LADOIRE-SEICK, vice-présidente

Référés sociaux :

Mardi matin, 9h30, en alternance : Mme Agnès HERZOG, vice-présidente ou Mme Aurélie GAILLOTTE, vice-présidente,

Jeudi matin, 9h, et après midi si besoin : M. Philippe VALLEIX, 1er vice-président

III. REQUETES SPECIALISEES

Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe : elles sont remises au greffe de la chambre concernée, aux horaires d'ouverture du greffe.

Les 3ème, 6ème, 7ème, 8ème, 17ème et 18ème chambres et le pôle famille organisent des permanences fixes pour le traitement de ces requêtes, dont les horaires sont précisés dans la présente ordonnance, avec le roulement de chacune de ces chambres.

Dans le cadre des dispositions de l'article 812 alinéa 3 du code de procédure civile, tous les présidents des chambres civiles sont délégués pour connaître des requêtes afférentes à une instance en cours dans leur chambre.

Requêtes en exequatur

Exequatur des sentences arbitrales - Exequatur selon la convention de Bruxelles du 27 septembre 1968, la convention de Lugano du 16 septembre 1988 et le règlement du Parlement européen et du Conseil numéro 805/2004 du 21 avril 2004 (le dépôt des requêtes s'effectue au BOC-actes)

Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente et en cas d'empêchement de celui-ci :
Tout autre magistrat délégué par le président

Requêtes saisies-contrefaçon et toutes les mesures en matière de propriété intellectuelle

Les vice-présidents et juges de la 3ème chambre, par roulement, tous les jours du lundi au vendredi de 12 h 30 à 13 h. Cette délégation s'étend aux référés rétractation.

Envois en possession (articles 1006 et 1008 du code civil) - Requêtes et référés rétractation d'ordonnance

Les magistrats de la 2ème chambre civile

Amiable composition (sur requête conjointe - Articles 12 et 57 du code de procédure civile)

Tout magistrat désigné par le président, avec l'accord des parties.

Magistrat délégué par le président du tribunal pour le suppléer dans les fonctions prévues par l'article 706-43 du code de procédure pénale, aux fins de désignation d'un mandataire de justice représentant la personne morale poursuivie pénalement

Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente, et en cas d'empêchement, tout magistrat délégué pour assurer les requêtes.

IV. ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ET SEQUESTRES

Magistrate référente du service : Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente

Contentieux :

Toutes requêtes aux fins de désignation d'administrateurs judiciaires ou de séquestres relevant de la compétence du président du tribunal (notamment en matière de copropriété, succession, indivisions, sociétés civiles, associations, syndicats professionnels, fonds de commerce, etc) y compris les demandes d'exécutoires du bâtonnier en matière de contestation des honoraires d'avocats (article 178 du décret n° 91-1197 du 27/11/1991).

Disons que les audiences de référé du jeudi à 9h00 sont présidées par Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente, et en cas d'empêchement par Mme Pascale LADOIRE-SEICK, vice-présidente, ou par tous magistrats délégués du président du tribunal.

PÔLE SOCIAL

Magistrat coordinateur : M. Philippe VALLEIX, premier vice-président

M. Philippe VALLEIX, premier vice-président
Monsieur Éric ALT, premier vice-président adjoint

Mme Marie-Hélène RABECQ, vice-présidente
Mme Agnès HERZOG, vice-présidente
Mme Aurélie GAILLOTTE, vice-présidente
M. Patrice JAMIK, vice-président
Mme Elisabeth VERNET, vice-présidente
M. Olivier PERRIN, vice-président
Madame Marie-Hélène RABECQ, vice-présidente
Monsieur Fabrice MORILLO, vice-président
Madame Catherine VALANTIN, vice-président
Mme Bénédicte RIVET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection, référente
M. Franck RENAUD, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection
M. Xavier REBOUL, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection
Mme Domitille RENARD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection
M. Grégoire AMAND, juge
Mme Sandrine GALLEE-VILLETTE, juge des contentieux de la protection
Monsieur Eric MADRE, juge
Mme Clémence BERGERET, juge placée

Mme Sabine FAIVRE, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
M. Jean-Marie DENIEUL, magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Sylvia DESNEUF, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Ghislaine SILLARD, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Colette PERRIN, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Martine CHARRE-SERVEAU, magistrat à titre temporaire

I – Droit social (1^{ère} chambre, 4^e section)

A- Composition

Président :
- M. Philippe VALLEIX, 1er vice-président
Assesseurs :
- Mme Agnès HERZOG, vice-présidente
- Mme Aurélie GAILLOTTE, vice-présidente

Magistrat référent pour les injonctions de payer :
- M. Philippe VALLEIX, 1er vice-président

Magistrat à titre temporaire :
- Mme Martine CHARRE-SERVEAU

B – Contentieux :

Droit social - Droit des associations et des syndicats - Droit de la consommation - Contentieux des retraites et de la prévoyance

C - Audiences :

Mardi 10h – un mardi sur deux : Mise en état et, le cas échéant, orientation et incidents contentieux (sauf le mardi 8 septembre 2020, audience annulée et remplacée par une audience le jeudi 15 octobre 2020 à 10h00 pour la mise en état et à 11h00 pour les incidents).

Mardi 14h : audience collégiale

II – Référés sociaux

A- Composition

M. Philippe VALLEIX, 1er vice-président
Mme Agnès HERZOG, vice-présidente
Mme Aurélie GAILLOTTE, vice-présidente

B- Audiences

Mardi matin, 9h30, en alternance :

- Mme Agnès HERZOG, vice-présidente
- Mme Aurélie GAILLOTTE, vice-présidente,

Jeudi matin 9h, et jeudi 14h00, si besoin :

- M. Philippe VALLEIX, 1er vice-président

III – Service du départage prud’homal

(dans les locaux du conseil de prud’hommes de Paris, rue Louis Blanc)

A- Composition

Magistrat chef de service :
Mme Marie-Hélène RABECQ, vice-présidente
Monsieur Éric ALT, premier vice-président adjoint
Madame Marie-Hélène RABECQ, vice-présidente
Monsieur Fabrice MORILLO, vice-président
Madame Catherine VALANTIN, vice-président
Monsieur Eric MADRE, juge
Mme Clémence BERGERET, juge placée

B- Audiences

- lundi 9 h 00 : une audience
- mardi 9 h 00 : trois audiences
- mercredi 9 h 00 : trois audiences
- jeudi 9 h 00 : trois audiences
- vendredi 9 h 00 : deux audiences
- Audiences de référé : 2e et 4e mardi de chaque mois

IV - Contentieux médical de la sécurité sociale

A – Composition

Mme Elisabeth VERNET, vice-présidente
M. Olivier PERRIN, vice-président

M. Jean-Marie DENIEUL, magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Sylvia DESNEUF, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Sabine FAIVRE, magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

B- Contentieux

Contentieux relevant des 4°, 5°, 6°, 7°, 8° et 9° de l'article L.142-1 du code de la sécurité sociale

C- Audiences

1. Section 3 :

Mercredi 9h00 et vendredi 9h00 :

- Mme Elisabeth VERNET, vice-présidente

2. Section 5 :

Lundi 13h30 :

- M. Olivier PERRIN, vice-président

3. Section 7 :

Mardi 13h30 :

- Mme Sylvia DESNEUF, magistrate honoraire

Mardi 13h35 - 1^{er} et 3^e mardi du mois :

- Mme Sabine FAIVRE, magistrate honoraire

Mercredi 13h30 - 1^{er} et 3^e mercredi du mois :

- M. Jean-Marie DENIEUL, magistrat honoraire

V - Contentieux non-médical de la sécurité sociale

A – Composition

M. Patrice JAMIK, Vice-président, magistrat chef de service

Mme Elisabeth VERNET, Vice-présidente

M. Olivier PERRIN, Vice-président

M. Grégoire AMAND, Juge

Mme Ghislaine SILLARD, Magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

M. Jean-Marie DENIEUL, Magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

Mme Colette PERRIN, Magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

Mme Sylvia DESNEUF, Magistrate honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

B – Contentieux

Contentieux non-médical relevant des 1°, 2°, 3° et 7° de l'article L.142-1 du code de la sécurité sociale.

C – Audiences

1. Section 1 :

Mardi 13h30 :

- M. Grégoire AMAND, juge

2. **Section 2 :**

Mardi 9h00, un mardi sur deux :

- Mme Ghislaine SILLARD, magistrate honoraire

Mercredi 13h30 :

- M. Jean-Marie DENIEUL, magistrat honoraire (2^e et 4^e mercredi du mois)
- Mme Colette PERRIN, magistrate honoraire (1^{er} et 3^e mercredi du mois)

Jeudi 9h00, en alternance :

- Mme Colette PERRIN, magistrate honoraire
- Mme Sylvia DESNEUF, magistrate honoraire

Jeudi 13 h 30 - 1^{er} jeudi de chaque mois :

- Mme Colette PERRIN, magistrate honoraire

3. **Section 3 :**

Mercredi 9h00 et vendredi 9h00 :

- Mme Elisabeth VERNET, vice-présidente

4. **Section 4 :**

Mercredi 13h30 :

- M. Patrice JAMIK, vice-président

5. **Section 5 :**

Lundi 13h30 :

- M. Olivier PERRIN, vice-président,

VI – Contentieux de l'admission à l'aide sociale

A – Composition

M. Jean-Marie DENIEUL, magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

B- Contentieux

Recours sur les décisions prises en matière de prestations légales d'aide sociale par le président du conseil départemental ou par le préfet

C- Audiences :

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois, à 9h30

VII – Contentieux des élections professionnelles

A –Composition

Mme Bénédicte RIVET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection, référente

M. Franck RENAUD, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Xavier REBOUL, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Domitille RENARD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Sandrine GALLEE-VILLETTE, juge des contentieux de la protection

B – Audiences

A juge unique, selon tableau de service :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, lundi du mois à 14 heures

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, mardi du mois à 14 heures

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} vendredi du mois à 14 heures.

VIII - Tribunal des pensions (27^{ème} chambre civile)

Pour mémoire (archives)

PÔLE DE L'EXÉCUTION

Magistrat coordonnateur : M. Cyril ROTH, 1er vice-président adjoint

A – Composition

M. Cyril ROTH, 1er vice-président adjoint
Mme Cécile THARASSE, vice-présidente,
Mme Florence GAINOT, vice-présidente
M. Michel LAMHOUT, vice-président
Mme Aurélie POLICE, vice-présidente

M. Roland BANTON, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection
M. Jean-François ASTRUC, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection
Mme Marie CHABROLLE, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection
Mme Claire TORRES, vice-présidente, chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection
Mme Laurence HAIAT, juge des contentieux de la protection
Mme Claire TORRES, juge des contentieux de la protection

B – Contentieux

Incidents et difficultés d'exécution en matière de saisies mobilières
Procédures d'expulsion et de sort des meubles, mesures conservatoires
Saisies immobilières, distribution du prix, distribution de deniers, ordres et contribution
Contredits d'ordre
Adjudications et ventes forcées
Saisie des rémunérations

C- Audiences

Requêtes : du lundi au vendredi, enregistrement de 9h30 à 11h30 pour une audience en chambre du conseil de 10h00 à 12h00 : les magistrats du pôle, en alternance, selon tableau de service

Section du contentieux mobilier

Coordination : M. Cyril ROTH

- Lundi à 14h00 , à compter du 5 octobre Mme Florence GAINOT
- Mardi à 9h30, Mme Florence GAINOT (sauf les semaines d'audiences de saisies immobilières, selon tableau de service) et à compter du 5 octobre : Mme Aurélie POLICE
- Mardi à 14h00 : M. Michel LAMHOUT (sauf les semaines d'audiences de saisies immobilières, selon tableau de service)
- Mercredi à 14h00 : Mme Cécile THARASSE (sauf les semaines d'audiences de saisies immobilières, selon tableau de service)
- Jeudi à 14h00 : M. Cyril ROTH (selon tableau de service)

Section du contentieux immobilier

Coordination : Mme Cécile THARASSE

- Audiences de saisies immobilières au fond (audiences d'orientation), distribution du prix, distribution de deniers, ordres et contributions (ancienne procédure) :

(salle des Criées) : jeudi à 10h00, trois fois par mois au moins, selon tableau de service

Mme Cécile THARASSE, vice-présidente

Mme Florence GAINOT, vice-présidente

M. Michel LAMHOUT, vice-président

en qualité de juge de l'exécution ou de juge unique, en alternance

- Adjudications et ventes forcées (salle des Criées) : jeudi à 14h00, trois fois par mois au moins, selon tableau de service

Mme Cécile THARASSE, vice-présidente

Mme Florence GAINOT, vice-présidente

M. Michel LAMHOUT, vice-président

en qualité de juge de l'exécution ou de juge unique, en alternance

en cas d'empêchement de l'un d'eux, les autres juges de l'exécution en alternance

- Collégialité pour les contredits d'ordre : jeudi à 10h00, les jours d'audience d'orientation

Mme Cécile THARASSE, vice-présidente

Mme Florence GAINOT, vice-présidente

M. Michel LAMHOUT, vice-président

Section de la saisie des rémunérations

Coordination : Roland BANTON, vice-président

Audiences de saisies des rémunérations :

1er, 2ème, 3ème, 4ème mardi du mois à 09 heures et 14 heures

1er, 2ème, 3ème, 4ème jeudi du mois à 09 heures et 14 heures

Audiences de contestations de saisies des rémunérations :

1er et 2ème vendredi du mois à 13 heures 30

POLE CIVIL DE PROXIMITE

Magistrate coordonnatrice : Mme Nicole COMBOT, première vice-présidente

A- Composition

Mme Nicole COMBOT, première vice-présidente

Mme Agnès PIC, première vice-présidente adjointe chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Stéphanie KRETOWICZ, première vice-présidente adjointe chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection (jusqu'au 30 septembre 2020)

Mme Karine WACHE-WALLIN, première vice-présidente adjointe chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Xavier REBOUL, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Myriam COHEN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Franck RENAUD, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Pascal CHASLONS, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Françoise THUBERT, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Anne-Sophie STORELV, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Bénédicte RIVET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Bérengère DELBOSC D'AUZON, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Christine COSSIC, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Roland BANTON, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Sandrine BOURDIN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Lucie BUREAU, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Elodie JUNG, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Laurence PRAMPART, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Patricia PIOLET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Domitille RENARD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Florence SCHARRE, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Pascale GAULARD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Morgane JUMEL, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

M. Jean-François ASTRUC, vice-président chargé des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Marie CHABROLLE, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Karima GASSEM, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Anne ROSENZWEIG, vice-président chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Caroline THAUNAT, vice-président chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Aurélie LESAGE, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection

Mme Laurence HAIAT, juge des contentieux de la protection
Mme Clotilde LAMBERT, juge des contentieux de la protection
Mme Sandrine GALLEE-VILETTE, juge des contentieux de la protection
Mme Ségolène BALSAN, juge des contentieux de la protection
Mme Manon POULIOT, juge des contentieux de la protection
Mme Christelle CHIROUSSOT, juge des contentieux de la protection
Mme Audrey FERRE, juge des contentieux de la protection
Mme Claire TORRES, juge des contentieux de la protection
Mme Gaëlle MENEZ, juge des contentieux de la protection

M. Michel BARBAUX, magistrat à titre temporaire,
Mme Florence BASSOT, magistrat à titre temporaire,
Mme Hélène CELIER, magistrat à titre temporaire,
Mme Geneviève CHAMBAS, magistrat à titre temporaire,
Mme Claude HARDY, magistrat à titre temporaire,
M. Jean-Claude KAZUBEK, magistrat à titre temporaire,
Mme Jocelyne LAMBERT, magistrat à titre temporaire,
Mme Odile MIGNOT, magistrat à titre temporaire,
Mme Laurence RUNYO, magistrat à titre temporaire,
M. Maurice TRUFFERT, magistrat à titre temporaire,

B – Contentieux

Contentieux relevant de la compétence du tribunal judiciaire :

Actions relevant des compétences mentionnées à l'annexe Tableau IV-II du code de l'organisation judiciaire dont notamment :

- actions personnelles ou mobilières jusqu'à la valeur de 10.000 euros et demandes indéterminées qui ont pour origine l'exécution d'une obligation dont la valeur n'excède pas 10.000 euros au fond et en référé
- contestations sur les conditions des funérailles
- contentieux des décisions du maire et de la commission de contrôle relatives à la révision des listes électorales
- demandes au titre de la procédure européenne de règlement des petits litiges (CE n° 861/2007 du Parlement européen et du Conseil du 11 juillet 2007),
- demandes relatives aux frais, émoluments et débours des auxiliaires de justice et des officiers publics ou ministériels suivant les modalités définies au premier alinéa de l'article 52 du code de procédure civile, dans les contentieux relevant de la compétence du pôle.

Réception et enregistrement des déclarations de nationalité française.

Délivrance des certificats de nationalité française.

Contentieux relevant de la compétence du juge des contentieux de la protection :

- actions tendant à l'expulsion des personnes qui occupent aux fins d'habitation des immeubles bâtis sans droit ni titre au fond et en référé
- actions relatives aux contrats de louage d'immeubles à usage d'habitation au fond et en référé

- actions relatives à l'application de la loi du 1er septembre 1948 au fond et en référé
- actions relatives aux crédits à la consommation au fond et en référé
- actions relatives à l'inscription et à la radiation sur le fichier nationalité des incidents de paiement caractérisés liés aux crédits accordés aux personnes physiques pour des besoins non professionnels au fond et en référé
- Traitement des situations de surendettement et procédure de rétablissement personnel
- Sauvegarde de justice, curatelle, tutelles des majeurs et mesure d'accompagnement judiciaire
- Actions relatives à l'exercice du mandat de protection future
- Autorisations et habilitations des articles 217 et 219 du code civil
- Présomption d'absence
- Habilitation familiale

C - Audiences :

I - Section civile

Coordination : Mme Agnès PIC

* audiences AUDONA (audiences de premier appel des affaires dont est saisi le tribunal judiciaire au fond)

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

- lundi à 14 heures,
- 1er, 2ème, 3ème et 4ème mardi à 09 heures,
- mardi à 14 heures,
- 1er, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème mercredi à 14 heures,
- jeudi 14 heures,
- 1er et 3ème vendredi à 9 heures
- vendredi à 14 heures

* audiences RSCP (audiences des affaires au fond sur renvois simples ou après adoption d'un contrat de procédure)

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

- lundi à 09 heures
- mardi à 09 heures
- 2ème et 3ème mercredi à 9 heures
- jeudi à 9 heures
- vendredi à 9 heures

* audiences de référé (hors ACR)

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

- 2ème, 3ème et 4ème lundi à 09 heures
- 1er, 2ème, 3ème et 4ème mardi à 09 heures
- 1er mercredi à 09 heures
- 1er, 2ème, 3ème et 4ème jeudi à 09 heures

Les prestations de serment relevant de la compétence du pôle civil de proximité sont reçues aux audiences de référé.

* audiences ACR (dossiers au fond et en référé en demande d'acquisition de la clause résolutoire en matière de baux d'habitation)

Magistrat référent : Françoise THUBERT,

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection, selon le tableau de service.

- lundi à 09 heures
- mardi à 09 heures
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredi à 09 heures
- jeudi à 09 heures et 14 heures
- vendredi à 09 heures et 14 heures

* audiences de déclarations au greffe (dossiers sur saisine du tribunal d'instance par voie de déclarations au greffe avant le 31 décembre 2019 et sur requêtes au tribunal judiciaire à compter du 1^{er} janvier 2020):

Magistrat référent : Florence SCHARRE

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

- lundi à 14 heures
- mardi à 14 heures
- mercredi à 14 heures
- jeudi à 14 heures
- vendredi à 14 heures

Disons que les audiences de contestation sur les conditions des funérailles, à heures fixes, d'enquête civile et de conciliation sont organisées en fonction des besoins

* Audiences du contentieux des élections politiques :

Magistrat référent : Bénédicte RIVET

Les audiences sont organisées selon les besoins.

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

* Ordonnances sur requête pour les contentieux relevant de la compétence du pôle

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

* Ordonnances d'injonction de payer et de faire pour les contentieux relevant de la compétence du pôle

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

* Conciliation

Magistrat référent : Myriam COHEN

Service des audiences : tous les magistrats du pôle

Magistrat chargé de l'homologation des procès-verbaux de conciliation : Myriam COHEN et, en cas d'empêchement pendant le service allégé des vacances judiciaires, tous les magistrats du pôle.

Les audiences de conciliation ont lieu sur rendez-vous.

* Suivi des expertises pour les contentieux relevant du pôle

Magistrat référent : Florence SCHARRE (référé), Françoise THUBERT (ACR) et Sandrine BOURDIN (Fond)

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection, audiences selon tableau de service.

II. Section du surendettement

A. Audiences de surendettement

Coordination : M. Roland BANTON

Tous les magistrats du pôle, en qualité de juge des contentieux de la protection ou de juge unique, selon le tableau de service.

Audiences :

1er, 2ème, 3ème, 4ème lundi à 09 heures 30

1er, 2ème, 3ème, 4ème jeudi à 13 heures 30

B. Requêtes en suspension des échéances de crédit

Tous les magistrats du pôle selon tableau de service

C. Contestations des dépens pour les contentieux relevant de la compétence du pôle

Tous les magistrats du pôle selon tableau de service

III. Section de la protection des majeurs

Magistrat coordonnateur : Mme Karine WACHE-WALLIN, première vice-présidente adjointe

Magistrats en charge d'un cabinet de juge des tutelles :

- Cabinet 1 (1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} et 15^{ème} arrondissement) : Mme Karine WACHE-WALLIN, première vice-présidente adjointe ;

- Cabinet 2 (2^{ème}, 12^{ème} et 14^{ème} arrondissements) : Patricia PIOLET, vice-présidente, Manon POULIOT, juge ;
- Cabinet 3 (4^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 19^{ème} arrondissements) : Pascale GAULARD, vice-présidente, Ségolène BALSAN, juge ;
- Cabinet 4 (11^{ème}, 13^{ème} et 7^{ème} arrondissements) : Pascal CHASLONS, Elodie JUNG, vice-présidents et Stéphanie KRETOWICZ, première vice-présidente adjointe (jusqu'au 30 septembre 2020);
- Cabinet 5 (10^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} arrondissements) : Anne-Sophie STORELV, Karima GASSMEM, vice-présidentes,
- Cabinet 6 (16^{ème}, 20^{ème} arrondissements) : Lucie BUREAU, Morgan JUMEL, vice-présidentes.

Les auditions sont fixées en considération de l'organisation des cabinets et du service.

Audiences de jugement : le vendredi à 09H30, une fois par mois et par cabinet ; audiences spécifiques selon tableau de service

CHAMBRES PÉNALES

Magistrat en charge de la coordination des chambres correctionnelles collégiales : Mme Isabelle PREVOST-DESPREZ, première vice-présidente

Mme Isabelle PREVOST-DEPREZ, 1ère vice-présidente en charge du pôle pénal, a vocation à traiter tous les contentieux des chambres qu'elle coordonne.

Magistrat en charge de la coordination des chambres correctionnelles siégeant à juge unique : M. Alain SAFFAR, premier vice-président. Il a vocation à traiter tous les contentieux des chambres qu'il coordonne.

DIXIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Composition

10-1 : Première section

M. Edmond BRUNAUD, vice-président
M. Frédéric ORICELLI, juge
Mme Elodie PATS, juge

10-2 : Deuxième section

M. Michael HUMBERT, vice-président
Mme Catherine BARES, vice-présidente
Mme Romaine BRUNATI, juge

M. Mohammed CHENGUITI, magistrat honoraire exerçant une activité juridictionnelle

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité aux deux sections de la 10ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels : Mme Virginie ALLIX, Mme Jocelyne LAMBERT, M. Bernard PEREGO, M. Jean-Luc ROBERT, Mme Christine SERVELLA-HUERTAS

B- Contentieux

Toutes infractions prévues par les articles 697-1, 697-4 et 702 du code de procédure pénale (et décret du 3 décembre 2014) - infractions au code du service national - homicides involontaires causés à l'occasion de la conduite d'un véhicule (art. 221-6 du code pénal) - infractions relatives aux moyens de crédit et de paiement, escroqueries, faux, abus de confiance infractions prévues par l'article 706-73 du code de procédure pénale - violences illégitimes - corruption et trafic d'influence - toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale - A titre subsidiaire tout contentieux pénal - éventuels renvois de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité avec la nature du contentieux traité par la chambre ;

C- Audiences

10-1 : Première section

Lundi - mardi – mercredi à 13 h 30 : audience collégiale

M. Edmond BRUNAUD, vice-président
M. Frédéric ORICELLI, juge
Mme Elodie PATS, juge

10-2 : Deuxième section

Mercredi 9 h - jeudi 13 h 30 – vendredi 13h30 : audience collégiale

M. Michael HUMBERT, vice-président
Mme Catherine BARES, vice-présidente
Mme Romaine BRUNATI, juge

Jeudi 9 h : audience à juge unique (*en alternance selon tableau de service établi par la chambre*)

Mme Emilie THUBIN, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Marie Catherine IDIART, vice-président chargée de l'instruction
M. Frédéric ORICELLI, juge
Elodie PATS, juge

ONZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Mme Christine MEE, première vice-présidente, référente pour la représentation et l'animation de la chambre, la composition prévisionnelle des audiences et le suivi de l'activité de la chambre.

A- Composition

11-1 : Première section

Mme Christine MEE, première vice-présidente, ou en alternance, Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,
Mme Pauline FOSSAT, juge
Céline D'HUY, juge,
M. Nicolas MICHON, juge
M. Nicolas BONNEFOY, juge,
Céline GAUDILLIERE, juge,
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

11-2 : Deuxième section

Mme Christine MEE, première vice-présidente, ou en alternance, Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,
Mme Pauline FOSSAT, juge
Céline D'HUY, juge,
M. Nicolas MICHON, juge
M. Nicolas BONNEFOY, juge,
Céline GAUDILLIERE, juge,
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité aux deux sections de la 11ème chambre correctionnelle et à la 32ème chambre correctionnelle (hors affaires du PNF) pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer des éventuels remplacements correctionnels :

M. Michel ARNOULD,
M. Jean-Luc ROBERT,
Mme Christine SERVELLA HUERTAS
M. Bernard PEREGO

Mme Adeline VILLEMAIN-LAFON
Mme Linerose CHALREY-ROYER

Disons que les magistrats assesseurs de la 11ème chambre correctionnelle pourront être affectés, en tant que de besoin, à la 32ème chambre correctionnelle.

B- Contentieux

Contentieux économique et financier - infractions prévues par les articles 704, 705 et 705-1 du code de procédure pénale - infractions prévues par les articles 697-1, 697-4 (y compris contraventions) et 702 du code de procédure pénale - contentieux dévolu par la loi N°2013-1117 du 6 décembre 2013 au parquet national financier (infractions prévues aux articles 705 et suivants du code de procédure pénale) - à titre subsidiaire tout contentieux pénal ;

C- Audiences

11-1 : Première section

Lundi - mardi - mercredi à 13 h 30 : audience collégiale

Mme Christine MEE, première vice-présidente, ou en alternance, Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,
Mme Pauline FOSSAT, juge
Céline D'HUY, juge,
M. Nicolas MICHON, juge
M. Nicolas BONNEFOY, juge,
Céline GAUDILLIERE, juge,
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

11-2 : Deuxième section

Mercredi 9 h - jeudi et vendredi 13 h 30 : audience collégiale

Mme Christine MEE, première vice-présidente, ou en alternance, Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,
Mme Pauline FOSSAT, juge
Céline D'HUY, juge,
M. Nicolas MICHON, juge
M. Nicolas BONNEFOY, juge,
Céline GAUDILLIERE, juge,
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

DOUZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

12-1 : Première section

A- Composition

M. Didier ROUAUD, vice-président

Mme Dominique JEHIEL, vice-présidente
Magistrat à titre temporaire en alternance

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité à la 12ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels :

M. Alain COLARD
M. Prakash JIVAN-KESSAODJEE
Mme Chantal LOMBARD
M. Maurice TRUFFERT
Mme C. BEAUQUIIER

B- Contentieux

Escroqueries, faux, abus de confiance, détournements d'objets saisis et gagés - infractions relatives aux moyens de crédit et de paiement - banqueroute (supplément de la 11ème chambre) - délits en matière de chèques autres que ceux prévus par les articles L.163-2 et L.163-7 du code monétaire et financier - toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale - en cas de surcharge des 11ème et 31ème chambres : infractions prévues par l'article 704 du code de procédure pénale - infractions économiques et financières - abus de faiblesse - à titre subsidiaire tout contentieux pénal - éventuels renvois de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité avec la nature du contentieux traité par la chambre ;

C- Audiences

Lundi à 13h30 : audience collégiale

Mardi à 9h : audience collégiale

Mercredi à 13h30 : audience collégiale

12-2 : Deuxième section

A- Composition

Mme Françoise QUILES, vice-présidente,
Mme Delphine JABEUR, vice-présidente,
Mme Linerose CHARLERY-DANAY, Magistrat à titre temporaire,

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité à la 12ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels :

M. Alain COLARD
M. Prakash JIVAN-KESSAODJEE
Mme Chantal LOMBARD
M. Maurice TRUFFERT
Mme C. BEAUQUIIER

B- Contentieux

Délestage des ORTC de droit commun et de criminalité organisée (hors JIRS) relevant de la compétence des 10ème, 14ème et 33ème chambre.

C- Audiences

Jeudi à 13h30, à compter du 24 septembre 2020

TREIZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Composition

13-1 : Première section

Mme Jocelyne PALENNE, vice-présidente
Mme Virginie KAPLAN, vice-présidente
Mme Marie-Laure MABILLE, vice-présidente

13-2 : Deuxième section

Mme Christine DELEAU, vice-présidente
Mme Antoinette POIRIER, vice-présidente
Mme Rnima MICHAULT, vice-présidente

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité aux deux sections de la 13ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels :

Mme LineRose CHARLERY-DANAY
Mme Jocelyne LAMBERT
M. René LE ROUZIC
M. Jean-Luc ROBERT
Mme Christine SERVELLA-HUERTAS

B- Contentieux

Escroqueries, faux, abus de confiance, détournements d'objets saisis et gagés - infractions relatives aux moyens de crédit et de paiement - délits en matière de chèques autres que ceux prévus par les articles L.163-2 et L.163-7 du code monétaire et financier - toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale - en cas de surcharge des 11ème et 31ème chambres : infractions prévues par l'article 704 du code de procédure pénale - infractions économiques et financières - abus de faiblesse - à titre subsidiaire tout contentieux pénal - éventuels renvois de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité avec la nature du contentieux traité par la chambre ;

C- Audiences

13-1 : Première section

Lundi – mardi – mercredi à 13 h 30 : audience collégiale

Mme Jocelyne PALENNE, vice-présidente
Mme Virginie KAPLAN, vice-présidente
Mme Marie-Laure MABILLE, vice-présidente

13-2 : Deuxième section

Jeudi et vendredi 13 h 30 : audience collégiale

Mme Christine DELEAU, vice-présidente
Mme Antoinette POIRIER, vice-présidente
Mme Rnima MICHAULT, vice-présidente

Magistrat à titre temporaire affecté à la chambre, selon un roulement déterminé par la chambre, ou tout autre magistrat honoraire ou à titre temporaire

En alternance, audience à juge unique ou CRPC le mercredi matin :

semaine 1 : 9 h : CRPC

semaine 2 : 9 h juge unique

semaine 3 : 9 h : CRPC

semaine 4: 9 h : CRPC

semaine 5: 9 h juge unique

Mme Christine DELEAU, vice-présidente, ou Mme Rnima MICHAULT, vice-présidente, selon tableau de service établi par la chambre.

QUATORZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Composition

Mme Caroline KUHNMUNCH, vice-présidente,

Mme Hélène RAGON, vice-présidente

M. Olivier ROUSSEAU, juge

M. Nicolas REVEL, juge

M. Mohammed CHENGUITI, magistrat honoraire exerçant une activité juridictionnelle

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité à la 14ème chambre correctionnelle pour les affaires non JIRS afin d'assurer les éventuels remplacements correctionnels :

Mme Evelyne KERMARREC

M. Bernard PEREGO

M. Jean-Luc ROBERT

Mme laure DEGRASSAT

B- Contentieux (JIRS)

stupéfiants - proxénétisme - débits de boisson - infractions prévues par les articles 697-1, 697-4 (y compris contraventions) et 702 du code de procédure pénale - infractions relatives aux moyens de crédit et de paiement, escroquerie, faux, abus de confiance - infractions constitutives d'actes de terrorisme - infractions prévues par l'article 706-73 du code de procédure pénale - toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale - à titre subsidiaire tout contentieux pénal - éventuels renvois de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité avec la nature du contentieux traité par la chambre ;

C- Audiences

mardi - mercredi - jeudi et vendredi à 13 h 30 : audience collégiale

présidence en alternance : Mme Caroline KUHNMUNCH, vice-présidente, ou Mme Hélène RAGON, vice-présidente.

Assesseurs : M. Olivier ROUSSEAU, juge ou M. Nicolas REVEL, juge,

Disons qu'il pourra en cas de besoin être organisé une audience supplémentaire pour l'évocation de procédures en CRPC après information judiciaire.

QUINZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Composition

Mme Sonia LUMBROSO, vice-présidente

Mme Alice PEREGO, vice-présidente

Magistrats à titre temporaire affectés à la chambre, selon un roulement, ou tout autre magistrat honoraire ou à titre temporaire

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité à la 15ème chambre correctionnelle pour les affaires non JIRS afin d'assurer les éventuels remplacements correctionnels :

Mme Elisabeth BOUIN-OZAN

Mme Claude HARDY

Mme Jocelyne LAMBERT

M. René LE ROUZIC

Mme Ouiza ROLLAND

Mme Marie-Martine BERNARD

B- Contentieux (JIRS)

affaires mixtes (majeurs, mineurs) - toutes infractions commises à l'égard de mineurs victimes - toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale - à titre subsidiaire tout contentieux pénal - éventuels renvois de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité avec la nature du contentieux traité par la chambre ;

C- Audiences

1er, 2ème, 4ème, 5ème lundi à 13 h 30 : audience collégiale

1er, 2ème, 3ème, 4ème mardi à 13 h 30 : audience collégiale

2ème vendredi 13 h 30 : audience collégiale

4ème vendredi 13 h 30 : audience collégiale

Mme Sonia LUMBROSO, vice-présidente

Mme Alice PEREGO, vice-présidente

Magistrat à titre temporaire affecté à la chambre, selon un roulement déterminé par la chambre, ou tout autre magistrat honoraire ou à titre temporaire

SEIZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Référente pour la représentation et l'animation de la chambre, la composition prévisionnelle des audiences et le suivi de l'activité de la chambre : Mme Corinne GOETZMANN, première vice-présidente

A- Composition

Présidence, en alternance :

Mme Corinne GOETZMANN, 1ère vice-présidente
M. Jean-Baptiste ACCHIARDI, 1er vice-président adjoint
M. Thomas JOUCK, vice-président
M. Didier COCQUIO, vice-président

Assesseurs, en alternance :

Mme Caroline PROSPERI, vice-présidente
Mme Elisabeth DUGRE, juge
Mme Eve LECHTMAN, juge
M. Fabien PARMENTIER, juge
Mme Diane de CHALUP, juge
Mme Isabelle MAILLARD, juge

B- Contentieux

procédures initiées par priorité par le parquet national antiterroriste :

Infractions constitutives d'actes de terrorisme (article 421-1 et suivants du code pénal) - infractions mentionnées aux articles 706-16 et 706-17 du code de procédure pénale et infractions connexes - infractions mentionnées à l'article 706-167 du code de procédure pénales et infractions connexes - infractions prévues par l'article 706-73 alinéa 11 et 702 du code de procédure pénale - délits créés par la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale - les délits de guerre mentionnés à l'article 628 du code de procédure pénale et les infractions connexes ;

Circuit court : procédures en lien avec des infractions à caractère terroriste quel que soit le mode de poursuites envisagé (citation directe-CI-COPJ-CPPV) dès lors qu'il a été initié par le PNAT :

- provocation publique à la commission d'un crime ou délit portant atteinte aux intérêts fondamentaux en lien avec le terrorisme,
- délit d'apologie du terrorisme, extraction, reproduction, transmission de données faisant l'apologie du terrorisme ou provoquant à ces actes,
- infractions de violation d'une interdiction de sortie du territoire ou de violation d'une mesure d'assignation à résidence pour les personnes faisant l'objet d'une assignation ou d'une condamnation en lien avec une entreprise terroriste,
- infractions commises en détention en lien avec une entreprise terroriste.

A titre subsidiaire, sur rétrocession du parquet national antiterroriste, procédures initiées par le parquet de Paris :

- **en matière de lutte contre le terrorisme**, suivant le mécanisme de délégation judiciaire, toutes les infractions poursuivies par le référent en matière de terrorisme du parquet de Paris, au visa des dispositions des articles 706-16 et 706-17-1 du code de procédure pénale,
- **en matière de JIRS- criminalité organisée** : infractions prévues par l'article 706-73 et suivants du code de procédure pénale -stupéfiants - proxénétisme - débits de boissons

Juge unique : toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale.

Disons qu'il pourra en cas de besoin être organisé une audience supplémentaire pour l'évocation de procédures en CRPC après information judiciaire.

C- Audiences

Mardi - mercredi - jeudi et vendredi à 13 h 30 : audience collégiale

présidence en alternance :

Mme Corinne GOETZMANN, 1ère vice-présidente
M. Jean-Baptiste ACCHIARDI, 1er vice-président adjoint
M. Thomas JOUCK, vice-président
M. Didier COCQUIO, vice-président

assesseurs en alternance :

Mme Caroline PROSPERI, vice-présidente
Mme Elisabeth DUGRE, juge
Mme Eve LECHTMAN, juge
M. Fabien PARMENTIER, juge
Mme Diane de CHALUP, juge
Mme Isabelle MAILLARD, juge

DIX SEPTIEME CHAMBRE CORRECTIONNELLE - chambre de la presse et de l'internet

Référente pour la représentation et l'animation de la chambre, la composition prévisionnelle des audiences et le suivi de l'activité de la chambre : Mme Delphine CHAUCHIS

A- Composition

Mme Delphine CHAUCHIS, première vice-présidente adjointe,
Mme Sophie COMBES, vice-présidente,
Mme Roïa PALTİ, vice-présidente
M. David MAYEL, juge

Renfort ponctuel : M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l'instruction

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité à la 17ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels :

Mme Martine CHARRE SERVEAU
Mme Laurence DEGRASSAT
Mme Laurence TREBUCQ

B- Contentieux

Tout contentieux, en particulier : diffamation, presse, dénonciation calomnieuse, délits raciaux - entrées et sorties irrégulières de correspondance - police des jeux - postes et communications électroniques - contentieux lié à l'internet - toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale - violation du secret professionnel et du secret de l'instruction - infractions aux moyens de crédits et de paiement ;

C- Audiences

C/1 - Audiences civiles

Lundi 9h (sauf le 1er lundi) : audience collégiale, audience juge rapporteur, incidents : *par roulement selon tableau de service*

Mercredi 13h30 (3ème et 5ème mercredis) : mise en état : *par roulement selon tableau de service*

3ème mercredi du mois 14 h : jours fixes : *par roulement selon tableau de service*

Mercredi 14h30 (5ème mercredis) : audience collégiale : *par roulement selon tableau de service*

C/2 - Audiences pénales

Lundi 9h (le 1er lundi du mois), Mardi 13h30, Mercredi 13h30 (les 1er, 2ème et 4ème mercredis du mois), Jeudi 13h30, Vendredi 13h30 : audience collégiale : *par roulement selon tableau de service*

D - Requêtes en autorisation d'assigner à jour fixe

Mme Delphine CHAUCHIS, première vice-présidente adjointe, et en cas d'empêchement, les autres magistrats de la chambre

E – Référéés spécialisés

Voir p. 52 de la présente ordonnance.

VINGT-SIXIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Composition

les magistrats suivants du service du juge aux affaires familiales :

Mme Corinne ARRAULT, vice-présidente
Mme Marie-Pierre COQUEL, vice-présidente
Mme Sarah SALIMI, vice-présidente
Mme Morgane BERNARD, juge

B- Contentieux

Abandons de famille et non-représentations d'enfants (articles 227-3 à 227-11 du code pénal), COPJ de la section P4 du parquet de Paris

C- Audiences

Mercredi 13h30 : juge unique

Présidence en alternance selon tableau de service

VINGT-HUITIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Contentieux

Audiences à juge unique - tout contentieux, en particulier : toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale, infractions au Code de la route, blessures involontaires consécutives à un accident de la circulation (articles 222-19 et 222-20 du code pénal), délit de fuite (article 434-10 du code pénal), délit de risque causé à autrui commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule (article 223-1 du code pénal), délits en matière de chèques autres que ceux prévus par les articles L163-2 et L.163-7 du code monétaire et financier, détournement d'objets saisis ou gagés, incidents contentieux relatifs à l'exécution des décisions (article 710 et suivants du CPP),

B- Audiences

Lundi 9h, en alternance :

Mme Claire THÉPAUT, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Lucie BERTHEZENE, vice-présidente chargée de l'instruction,
Mme Camille PALLUEL, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Frédéric LEMER-GRANADOS, vice-président,
Mme Anne-Cécile LACHAL-LEBRUN, juge chargée de l'instruction

Mardi 9h, en alternance :

Mme Virginie TILMONT, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Camille Julia GUILLERMET, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Ariane AMSON vice-présidente chargée de l'instruction,
Mme Marion COUDURIER, juge chargée de l'instruction,

Mardi, 13h30, en alternance :

M. Dominique BLANC, vice-président chargé de l'instruction,
Mme Elise TREGUER, vice-présidente chargée de l'instruction,
M. Jean-Claude BOUVIER, vice-présidente chargée de l'application des peines,

Mercredi 9 h, en alternance :

M. Erick MARTINVILLE, juge d'instruction

M. Matthieu BONDUELLE, vice-président chargé de l'instruction
Mme Noémie COURGEON, juge d'instruction
Mme Agnès HERZOG, vice-présidente

Jeudi 9 h, en alternance :

Mme Anne IHUELLOU , vice-présidente chargée de l'instruction
M. Michaël GIHR, vice-président chargé de l'instruction
Mme Noémie NATHAN-BUAT-MENARD, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Aurélia SCHAFF, vice-présidente,

Vendredi 9h, en alternance :

Mme Bénédicte DE PERTHUIS, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Clément BOURRELLY, juge d'instruction
M. Pierre FERMANTEL, juge chargé de l'instruction,
Mme Camille LAURENS, juge d'instruction

Les magistrats de la 28^{ème} chambre peuvent intervenir en renfort sur les 29^{ème} et 30^{ème} chambre.

VINGT-NEUVIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Contentieux

Audiences à juge unique - tout contentieux, en particulier : toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale, infractions au Code de la route, blessures involontaires consécutives à un accident de la circulation (articles 222-19 et 222-20 du code pénal), délit de fuite (article 434-10 du code pénal), délit de risque causé à autrui commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule (article 223-1 du code pénal), délits en matière de chèques autres que ceux prévus par les articles L163-2 et L.163-7 du code monétaire et financier, détournement d'objets saisis ou gagés ;

B- Audiences

Lundi 9h en alternance :

Mme Rnima MICHAULT, vice-présidente,
M. François VARICHON, vice-président,
Mme Stéphanie DJIAN, juge d'instruction
Mme Madeline ALIBERT, juge,
Mme Charlotte BOIZOT, juge chargée d'instruction,

Mardi 9h00 en alternance :

Mme Azanie JULIEN-RAMA vice-présidente chargée de l'instruction
M. Dimitri DUREUX, juge d'instruction,
M. Clément BERGERE-MESTRINARO, juge,
Mme Valérie BLOT, juge d'instruction,

Mercredi 9h00 en alternance :

Mme Isabelle DURNERIN, vice-présidente chargée de l'instruction,
M. Vincent LEMONIER, vice-président chargé de l'instruction,
Mme Lucie AUVERGNON, juge
M. Neil GRID, juge

Jeudi 9h00 :

M. Alain SAFFAR, premier vice-président,
Mme Françoise QUILES, vice-présidente,
Mme Delphine JABEUR, vice-présidente,
Mme Jocelyne PALENNE, vice-présidente,
Mme Stéphanie TACHEAU, vice-présidente chargée de l'instruction

Vendredi 9h00 en alternance :

M. Jean REA, juge d'instruction
Mme Malika COTTET, vice-présidente,
Mme Aurélie DECHAMBRE, vice-présidente
Mme Marie-Laure MABILLE, vice-présidente

Les magistrats de la 29^{ème} chambre peuvent intervenir en renfort sur les audiences de la 28^{ème} et 30^{ème} chambre.

TRENTIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Contentieux

Audiences à juge unique - tout contentieux, et en particulier : toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale, infractions au Code de la route, blessures involontaires consécutives à un accident de la circulation (articles 222-19 et 222-20 du code pénal), délit de fuite (article 434-10 du code pénal), délit de risque causé à autrui commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule (article 223-1 du code pénal), délits en matière de chèques autres que ceux prévus par les articles L163-2 et L.163-7 du code monétaire et financier, détournement d'objets saisis ou gagés, service général ;

B- Audiences

Jeudi 9h00 : audience collégiale

Présidence en alternance :

Mme Anne METTETAL, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Aude BURESI, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Martine DUBOIS, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Cécile MEYER-FABRE, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Claire THEPAUT, vice-présidente chargée de l'instruction

Assesseur en alternance :

M. Pascal LATOURNARD, juge d'instruction
M. Nicolas AUBERTIN, vice-président chargé de l'instruction
Mme Cécile MEYER-FABRE, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Claire THEPAUT, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Brice HANSEMAN, vice-président chargé de l'instruction
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

deuxième assesseur en alternance :

Mme Claudine BUCHER, magistrat à titre temporaire
Mme Virginie ALLIX, magistrat à titre temporaire
Mme Adeline VILLEMAIN-LAFON, magistrat à titre temporaire

Lundi 9h00 : audiences à juge unique en alternance

Mme Claudine ENFOUX, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Nathalie TURQUEY, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Elisabeth CONDAT, vice-présidente,
M. Brice HANSEMAN, vice-président chargé de l'instruction,
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

Mardi 9h00 : audiences à juge unique en alternance

M. Pascal GASTINEAU, vice-président chargé de l'instruction
Mme Aline BATOZ, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Brigitte JOLIVET, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Sophie COUVEZ, juge

Vendredi 9h00 : audiences à juge unique

Mme Françoise FOLTZER, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Marie-Claire NOIRIEL, vice-présidente chargée de l'instruction,
Mme Marie DEFOS-DU RAU, Juge d'instruction,
M. Adrien LALLEMENT, juge d'instruction
Mme Pauline FOSSAT, juge
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

Les magistrats de la 30^{ème} chambre peuvent intervenir en renfort aux audiences des 28^{ème} et 29^{ème} chambre.

TRENTE ET UNIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Référente pour la représentation et l'animation de la chambre, la composition prévisionnelle des audiences et le suivi de l'activité de la chambre : Mme Sylvie DAUNIS, première vice-présidente

A- Composition

31-1 : Première section

Mme Sylvie DAUNIS, 1ère vice-présidente
Mme Anne BRUSLON, vice-présidente
Mme Selma MULLER-DOUIHECH, juge
Mme Sophie POKORA, juge

31-2 : Deuxième section

Mme Cécile LOUIS-LOYANT, vice-présidente
Mme Florence LASSERRE-JEANNIN vice-présidente
Mme Jeanne DE CALAN, vice-présidente,

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité aux deux sections de la 31ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels :

Mme Virginie ALLIX
Mme Elisabeth BOIN OZAN
Mme Linerose CHARLERY-DANAY
M. Alain COLARD
Mme Christine SERVELLA HUERTAS

B- Contentieux

Infractions économiques, sociales et financières (consommation, droit du travail, urbanisme, prix) - infractions relatives au code de la santé publique : médecine, pharmacie, vétérinaires, hygiène, salubrité publique - infractions prévues par l'article 704 du code de procédure pénale - contrefaçon, y compris suivant la procédure de comparution immédiate - professions réglementées - toutes infractions relevant de l'article 706-176 du code de procédure pénale - infractions au droit de l'environnement – infractions au code du sport et pratiques déviantes (dopage) - à titre subsidiaire tout contentieux pénal

C- Audiences

31-1 : Première section

Lundi 13h30 (ou exceptionnellement 10 heures) : audience collégiale ou à juge unique (1er lundi)

Présidence: Mme Sylvie DAUNIS, 1ère vice-présidente, ou à défaut Mme Anne BRUSLON, vice-présidente

Assesseurs : Mme Anne BRUSLON, vice-présidente, ou à défaut Mme Selma MULLER-DOUIHECH, juge, et Mme Sophie POKORA, juge

Mardi 13h30 (ou exceptionnellement 10 heures) : audience collégiale

Présidence: Mme Sylvie DAUNIS, 1ère vice-présidente, ou à défaut Mme Anne BRUSLON, vice-présidente

Assesseurs : Mme Anne BRUSLON, vice-présidente, ou à défaut Mme Selma MULLER-DOUIHECH, juge, et Mme Sophie POKORA, juge

Mercredi 13h30 (ou exceptionnellement 10 heures) : audience collégiale

Présidence: Mme Sylvie DAUNIS, 1ère vice-présidente, ou à défaut Mme Anne BRUSLON, vice-présidente

Assesseurs : Mme Anne BRUSLON, vice-présidente, ou à défaut Mme Selma MULLER-DOUIHECH, juge, et Mme Sophie POKORA, juge

Disons que les audiences juge unique de la section sont fixées le 1er lundi à 13 h 30 et le 2ème jeudi à 9 h

31-2 : Deuxième section

Mercredi 9h00 : audience collégiale

Jeudi 13h30 : audience collégiale

Vendredi 13h30 : audience collégiale ou à juge unique (1er vendredi)

Présidence: Mme Cécile LOUIS-LOYANT, vice-présidente, ou à défaut Mme Florence LASSERRE-JEANNIN, vice-présidente

Assesseurs : Mme Florence LASSERRE-JEANNIN, vice-présidente, ou à défaut Mme Jeanne DE CALAN, vice-présidente

Disons que les audiences juge unique de la section sont fixées le 1^{er} vendredi à 13 h 30 et le 4ème jeudi à 9 h et seront présidées par les présidents et assesseurs de la section, suivant tableau de service.

Disons qu'en cas de nécessité, les magistrats composant l'une des deux sections pourront composer les audiences de l'autre section.

TRENTE-DEUXIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Référente pour la représentation et l'animation de la chambre, la composition prévisionnelle des audiences et le suivi de l'activité de la chambre : Mme Christine MEE, première vice-présidente

A- Composition

Mme Christine MEE, première vice-présidente, ou en alternance, Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,

Mme Pauline FOSSAT, juge

Mme Céline D'HUY, juge,

M. Nicolas MICHON, juge

M. Nicolas BONNEFOY, juge,

Céline GAUDILLIERE, juge,

Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité aux deux sections de la 11ème chambre correctionnelle et à la 32ème chambre correctionnelle (hors affaires du PNF) pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer des éventuels remplacements correctionnels :

M. Michel ARNOULD

M. Jean-Luc ROBERT

Mme Christine SERVELLA HUERTAS

Disons que les magistrats assesseurs de la 32ème chambre correctionnelle pourront être affectés, en tant que de besoin, à la 11ème chambre correctionnelle.

B- Contentieux

contentieux économique et financier - infractions prévues par les articles 704, 705 et 705-1 du code de procédure pénale - infractions prévues par les articles 697-1, 697-4 (y compris contraventions) et 702 du code de procédure pénale ; contentieux dévolu par la loi N°2013-1117 du 6 décembre 2013 au parquet national financier (infractions prévues aux articles 705 et suivants du code de procédure pénale) ;

C- Audiences

Lundi 13h30, mercredi 13h30, jeudi 13h30 : audience collégiale

Présidence en alternance : Mme Christine MEE, première vice-présidente, ou en alternance, Mme Cécile RAMONATXO, première vice-présidente adjointe, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,

Assesseur :

Mme Pauline FOSSAT, juge
Mme Céline D'HUY, juge,
M. Nicolas MICHON, juge
M. Nicolas BONNEFOY, juge,
Céline GAUDILLIERE, juge,
Mme Charlotte JOUBERT, juge placée

Convention judiciaire d'intérêt public : M. Stéphane NOËL, président du tribunal judiciaire de Paris, ou, en cas d'empêchement, Mme Christine MEE, première vice-présidente, Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente, Mme Rose-Marie HUNAULT, vice-présidente, M. Benjamin BLANCHET, vice-président, M. Alain ALCUFROM, vice-président,

Disons qu'il pourra en cas de besoin être organisé une audience supplémentaire les mardis pour l'évocation de procédures en CRPC ou en composition pénale.

TRENTE-TROISIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Référente pour la représentation et l'animation de la chambre, la composition prévisionnelle des audiences et le suivi de l'activité de la chambre : Mme Corinne GOETZMANN, première vice-présidente

A- Composition

Présidence, en alternance :

Mme Corinne GOETZMANN, 1ère vice-présidente
M. Jean-Baptiste ACCHIARDI, 1er vice-président adjoint
M. Thomas JOUCK, vice-président
M. Didier COCQUIO, vice-président

Assesseurs, en alternance :

Mme Caroline PROSPERI, vice-présidente
Mme Elisabeth DUGRE, juge
Mme Eve LECHTMAN, juge
M. Fabien PARMENTIER, juge
Mme Diane de CHALUP, juge
Mme Isabelle MAILLARD, juge

B- Contentieux

Procédures initiées par priorité par le parquet de Paris :

- **en matière de JIRS- criminalité organisée** : infractions prévues par l'article 706-73 et suivants du code de procédure pénale -stupéfiants - proxénétisme - débits de boissons

A titre subsidiaire, sur rétrocession du parquet de Paris, procédures initiées par le parquet national antiterroriste :

Infractions constitutives d'actes de terrorisme (article 421-1 et suivants du code pénal) - infractions mentionnées aux articles 706-16 et 706-17 du code de procédure pénale et infractions connexes - infractions mentionnées à l'article 706-167 du code de procédure pénales et infractions connexes - infractions prévues par l'article 706-73 alinéa 11 et 702 du code de procédure pénale - délits créés par la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale - les délits de guerre mentionnés à l'article 628 du code de procédure pénale et les infractions connexes ;

Juge unique : toutes infractions prévues par l'article 398-1 du code de procédure pénale.

Disons qu'il pourra en cas de besoin être organisé une audience supplémentaire pour l'évocation de procédures en CRPC après information judiciaire.

C- Audiences

Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi à 13 h 30 : audience collégiale

Présidence, en alternance :

Mme Corinne GOETZMANN, 1ère vice-présidente

M. Jean-Baptiste ACCHIARDI, 1er vice-président adjoint

M. Thomas JOUCK, vice-président

M. Didier COCQUIO, vice-président

Assesseurs, en alternance :

Mme Caroline PROSPERI, vice-présidente

Mme Elisabeth DUGRE, juge

Mme Eve LECHTMAN, juge

M. Fabien PARMENTIER, juge

Mme Diane de CHALUP, juge

Mme Isabelle MAILLARD, juge

Mardi et mercredi 9 h : juge unique (33ème chambre correctionnelle, anciennement 16^e chambre)

présidence en alternance :

Mme Caroline PROSPERI, vice-présidente

Mme Elisabeth DUGRE, juge

Mme Eve LECHTMAN, juge

M. Fabien PARMENTIER, juge

Mme Diane de CHALUP, juge

Mme Isabelle MAILLARD, juge

TRIBUNAL DE POLICE

Magistrat coordonnateur : M. Alain SAFFAR, premier vice-président qui a vocation à traiter tous les contentieux du tribunal de police.

Réfèrent pour l'élaboration du tableau de service, la coordination des magistrats à titre temporaire et le suivi de l'activité du tribunal de police : M. Pierre-Yves CALAIS

A- Composition

M. Pierre -Yves CALAIS, premier vice-président adjoint
Mme Elisabeth CONDAT, vice-présidente

Mme Virginie ALLIX, magistrat à titre temporaire
M. Michel ARNOULD, magistrat à titre temporaire
Mme Caroline BEAUQUIER, magistrat à titre temporaire
M. Daniel BELLET, magistrat à titre temporaire
Mme Marie-Martine BERNARD, magistrate à titre temporaire
M. Michel BOUCHET, magistrat à titre temporaire
Mme Claudine BUCHER, magistrat à titre temporaire
M. Alain COLARD, magistrat à titre temporaire
M. André DANDO, magistrat à titre temporaire
M. Alain DI STEFANO, magistrat à titre temporaire
M. Bertrand LEPEU, magistrat à titre temporaire
M. René LE ROUZIC, magistrat à titre temporaire
Mme Chantal LOMBARD, magistrat à titre temporaire
Mme Monique LOEW-DEVAL, magistrate à titre temporaire
Mme Linda MAIMARAN BENSAHEL, magistrate à titre temporaire
Mme Véronique MEHEL, magistrat à titre temporaire
M. Bernard PEREGO, magistrat à titre temporaire
Mme Ouiza ROLLAND, magistrat à titre temporaire
Mme Christine SERVELLA-HUERTAS, magistrat à titre temporaire
Mme Laurence TREBUCQ, magistrat à titre temporaire
Mme Adeline VILLEMAIN-LAFON, magistrat à titre temporaire
Mme Yasmina ZAIT, magistrate à titre temporaire ;

B- Contentieux

Contraventions de 4ème classe ; diffamation injure non publique ; divers : tapage nocturne, nuisance sonore, contraventions relatives au droit du travail, droit de la consommation, violence sans ITT, non-respect de règlement sanitaire de la ville de Paris, dépôt d'ordure, infraction au droit de l'environnement et droit de la santé publique, contraventions relative au code de la route, stationnement, excès de vitesse, à titre subsidiaire tout contentieux pénal relevant des contraventions de quatre premières classes ; mineurs : infractions des quatre premières classes prévue par l'article 21 de l'ordonnance du 2/2/1945.

Contravention de 5ème Classe :

blesse involontaire, dégradation légère de bien privée, excès de vitesse supérieur à 50km, transport routier international, contravention douanières - contravention économiques, (droit de la consommation, droit du travail, droit de l'environnement, droit de la santé publique) à titre subsidiaire tout contentieux pénal relevant des contraventions de 5ème classe.

C- Audiences

lundi à 9h00 (2eme lundi du mois)- 1ère chambre - audience à juge unique – contraventions des quatre premières classes (audience presse)

lundi (1er et 3ème lundi du mois) et jeudi à 9h00 2ème chambre – audience à juge unique – (5ème classe)

(par roulement selon tableau de service)

lundi 9h00 et 13h30 - 1ère chambre - 2ème chambre (4ème classe)

mardi 9h00 et 13h30 – 1ère chambre, 9h00 et 13h30 – 2ème chambre 9h00 et 13h30

(4ème classe)

mercredi 9h00 et 13h30 – 1ère chambre, 9h00 et 13h30– 2ème chambre 9h00 et 13h30 (4ème classe)

jeudi 9h00 et 13h30 – 1ère chambre, 9h00 et 13h30– 2ème chambre 9h00 et 13h30 (4ème classe)

vendredi 9h00 et 13h30 – 1ère chambre, 9h00 et 13h30 – 2ème chambre 9h00 (4ème classe)

(par roulement selon tableau de service)

Requête en chambre du conseil : contentieux de l'exécution prévu par l'article 710-711 du CPP :

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h00 et 13h30

D- Ordonnances pénales

contraventions de 4ème classe et 5ème classes : les magistrats et les magistrats à titre temporaire, par roulement

Désignation de la composition du tribunal de police après renvoi de cassation et désignation du magistrat chargé requêtes examinées en chambre du conseil sur le fondement des articles 710 et 711 du code de procédure pénale : M. Pierre-Yves CALAIS, premier vice-président adjoint ou Mme Elisabeth CONDAT, vice-présidente.

SERVICE CORRECTIONNEL DE RENFORT

Disons que M. Claude CHOQUET, M. Jean-Marie DENIEUL et M. Mohammed CHENGUITI, magistrats honoraires peuvent être amenés à siéger en qualité d'assesseur dans l'ensemble des chambres correctionnelles, selon le planning de service établi par le premier vice-président pénal.

PÔLE DE L'URGENCE PÉNALE

A- Composition

Magistrat coordonnateur : M. Alain SAFFAR, premier vice-président qui a vocation à traiter tous les contentieux du pôle de l'urgence pénale.

Présidents :

M. Alain SAFFAR, 1^{er} vice-président
M. Pierre-Yves CALAIS, 1^{er} vice-président adjoint
Mme Catherine DAVID-BEDDOK, vice-présidente
Mme Delphine JABEUR, vice-présidente
Mme Françoise QUILES, vice-président
M. Jean-François ZMIROU, vice-président
Mme Sabine RACZY, 1^{ère} vice-présidente adjointe,
Mme Naïma RHIYOURHI, vice-présidente

Autres magistrats affectés au pôle à titre principal :

Mme Catherine BRETAGNE, vice-présidente
Mme Isabelle MACLOUF, juge

Et tous magistrats à titre temporaire, selon tableau de service

C- Contentieux

D-

Toutes procédures d'urgence et notamment :

- comparutions immédiates ;
- renvois de comparutions immédiates et convocations par procès-verbal (CPV ou CPVCJ) ;
- ordonnances pénales et recours contre ordonnances pénales ;
- compositions pénales ;
- Convocations sur reconnaissance préalable de culpabilité, par déferrement ou sur convocation (hors CRPC instruction et CRPC en matière financière) ;
- transactions pénales ;
- incidents contentieux relatifs à l'exécution des décisions en cas d'accord des parties (article 711 alinéa 4 du CPP)

Traitement des ordonnances pénales, compositions pénales et transactions pénales : tous les magistrats du pôle selon tableau de service

VINGT-TROISIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Un magistrat de la 23^{ème} chambre correctionnelle empêché pourra être remplacé par tout autre magistrat de chambre du pôle des urgences pénales.

23-1 : Première section

Lundi à 13 h 30 : audience collégiale

Président : Mme Françoise QUILES, Mme Naïma RHIYOURI vice-présidente

assesseur par roulement : M. Romain MANIE-SANSON, juge d'instruction

Mme Mylène HUGUET, vice-présidente chargée de l'instruction

Mme Delphine AVEL, vice-présidente

Mme Hamida GHERBI, juge

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Mardi à 13 h 30 : audience collégiale

Président : Mme Naïma RHIYOURI vice-présidente, Mme Sabine RACZY, vice-présidente,

assesseur par roulement : Mme Laurence BLISSON, juge de l'application des peines

Mme Catherine BARES, vice-présidente

Mme Fanny BUSSAC, vice-présidente chargée de l'instruction

M. Olivier PERRIN, vice-président

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Mercredi 13 h 30 : audience collégiale

Président : Mme Françoise QUILES, Mme Naïma RHIYOURI vice-présidente

assesseur : M. Jean-François ZMIROU, vice-président,

Mme véra ZEDERMAN, vice-présidente,

Mme Diane SCHEEPMANS, juge d'instruction,

M. Eric MADRE, juge

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Jeudi 13 h 30 : audience collégiale

Président : M. Pierre-Yves CALAIS, premier vice-président adjoint

assesseur : Mme Isabelle MACLOUF, juge

assesseur par roulement : magistrat à titre temporaire par roulement

Vendredi 13 h 30 : audience collégiale

Président en alternance : M. Alain SAFFAR, premier vice-président, M. Pierre-Yves CALAIS, premier vice-président adjoint, Mme Sabine RACZY, vice-présidente et Mme Françoise QUILES, vice-présidente par roulement selon tableau de service

assesseur par roulement : Mme Brigitte SOPPELSA, vice-présidente chargée de l'application des peines

Mme Marie-Claire NOIRIEL, vice-président chargée de l'instruction,

M. Sylvain COLOMER, juge d'instruction

Mme Marie DUFOS DU RAU, juge d'instruction

M. Grégoire AMAND, juge

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Samedi 13 h 30 : audience collégiale

Selon tableau de permanence du week-end

23-2 : Deuxième section

Lundi à 13 h 30 : audience collégiale

Président : M. Pierre-Yves CALAIS, premier vice-président adjoint, Mme Delphine JABEUR, vice-

présidente, Mme Sabine RACZY, vice-présidente, Mme Naïma RHIYOURI, vice-présidente
assesseur : Mme Mathilde VALIN, vice-présidente chargée de l'application des peines,
M. Patrick NAVARRI, vice-président,
Mme Céline MECHIN, vice-présidente,
Mme Stéphanie DJIAN, juge d'instruction,

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Mardi à 13 h 30 : audience collégiale

Président : M. Alain SAFFAR, premier vice-président, Mme Sabine RACZY, vice-présidente, Mme Delphine JABEUR, vice-présidente,

assesseur par roulement : Mme Géraldine DETIENNE, vice-présidente
Mme Carine ROSSO, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Aurélie POLICE vice-présidente,
Mme Elisabeth VERNET, vice-présidente

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Mercredi 13 h 30 : audience collégiale

Président : Mme Delphine JABEUR, vice-présidente, Mme Sabine RACZY, vice-présidente,

assesseur par roulement : Mme Milca MICHEL-GABRIEL, juge d'instruction
Mme Hélène VOLANT, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Marine FONTANGE, juge d'instruction
M. Malik CHAPUIS, juge

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Jeudi 13 h 30 : audience collégiale

Président : Mme Naïma RHIYOURI, vice-présidente, Mme Sabine RACZY, vice-présidente

assesseur par roulement : M. Jean-François ZMIROU, vice-président
Mme Emilie BURGUIERE, juge d'instruction
Mme Hélène FOURMANOIR, vice-présidente chargée de l'application des

peines

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

Vendredi 13 h 30 : audience collégiale

Président en alternance : M. Jean-François ZMIROU, vice-président, Mme Naïma RHIYOURI, Mme Delphine JABEUR, Mme Sabine RACZY, vice-présidente,

assesseur : Mme Isabelle MACLOUF, juge

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

23-3 : troisième section

Lundi à 13 h 30 : audience collégiale

Président : M. Jean-François ZMIROU, vice-président

assesseur par roulement : Mme Patricia SIMON, vice-présidente
Mme Ariane DOUNIOL, vice-présidente chargée de l'application des
peines
Mme Marie-Albanie TERRIER, vice-présidente
Mme Tiphaine PETIT, juge d'instruction

assesseur : magistrat à titre temporaire par roulement

VINGT-QUATRIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE

A- Composition

Magistrats à titre temporaire affectés par priorité aux deux sections de la 24ème chambre correctionnelle pour compléter les compositions de jugement ou pour assurer les éventuels remplacements correctionnels :

Mme Sylvia LEGENDRE
Mme Geneviève CHAMBAS
Mme Véronique MEHEL
Mme Florence JULITTE BASSOT

B - Contentieux

24-1 : Première section

Tout contentieux, en particulier : renvois de comparutions immédiates et convocations par procès-verbal (CPV ou CPVCJ)

24-2-A : Deuxième section A

Audiences sur convocations par procès-verbal (CPV ou CPVCJ), convocations par officier de police judiciaire, recours contre ordonnances pénales.

24-2-B : Deuxième section B

Convocations sur reconnaissance préalable de culpabilité, par déferrement ou sur convocation (hors instruction et CRPC en matière financière)

Eventuels renvois de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité avec la nature du contentieux traité par la chambre

C - Audiences

24-1 : Première section

1er mardi , et 3^{ème} mardi à 9h 00 : audience collégiale

A compter du 20 septembre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mardi à 9h00 : audience collégiale

Président : M. Alain SAFFAR, premier vice-président, Mme Elisabeth CONDAT, vice-présidente, Mme Aïda CHOUK, vice-présidente en charge de l'instruction, par alternance,

Assesseur : Mme Isabelle MACLOUF, Juge

assesseur : Mme Véronique MEHEL, magistrat à titre temporaire, ou tout autre magistrat à titre temporaire

Mercredi 9h00 : audience collégiale

Président : Mme Catherine DAVID-BEDDOK, vice-présidente

assesseur : Mme Madeleine KOVALESVKY, vice-présidente

M. Philippe SALOMON, vice-président chargé de l'instruction

Mme Alice PEREGO, vice-présidente,

assesseur : Mme Geneviève CHAMBAS , Mme Véronique MEHEL ou Sylvia LEGENDRE magistrates à titre temporaire, en alternance, ou tout autre magistrat à titre temporaire

Jeudi 9h00 : audience à juge unique

Président : Mme Catherine BRETAGNE, vice-présidente

Vendredi 9h00 : audience collégiale

Président : Mme Catherine DAVID-BEDDOK, vice-présidente

assesseur : M. Alain ALCUFROM, vice-président,
M. Nicolas BONNEFOY, juge
Mme Clémence BERGERET, juge placée

assesseur : Mme Sylvia LEGENDRE, magistrat à titre temporaire, ou tout autre magistrat à titre temporaire

24-2-A : Deuxième section A

Lundi 9h en alternance :

M. Michel RAFFRAY, vice-président chargé de l'instruction
Mme Pauline BIAIS, juge d'instruction
Mme Céline D'HUY, juge
Mme Anaïs GUILLOTTE, juge de l'application des peines

Mardi 9h en alternance :

M. Benjamin JUNGMAN, vice-président chargé de l'instruction
Mme Florence LASSERRE-JEANNIN, vice-présidente,
Mme Romane BRUNATI, juge
M. Jeanne DE-CALAN vice-présidente

1^{er} et 3^{ème} jeudi 9h : audience à juge unique

Mme Catherine DAVID-BEDDOK, vice-présidente

2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Jeudi 9h00 : audience collégiale

Président : Mme Catherine DAVID-BEDDOK, vice-présidente

assesseur : Mme Karima BRAHIMI, juge

M. Patrice JAMIK, vice-président

assesseur : Mme Sylvia LEGENDRE, magistrat à titre temporaire, ou tout autre magistrat à titre temporaire

24-2-B : Deuxième section B

Lundi 14h00 : audience CRPC

Président : Mme Catherine BRETAGNE, vice-présidente

Mardi 14h00 : audience CRPC

Président : M. Jean-François ZMIROU, vice-président

Mercredi 14h00 : audience CRPC

Président : M. Pierre-Yves CALAIS premier vice-président adjoint

Jeudi 14h00 : audience CRPC

Président : M. Pierre-Yves CALAIS premier vice-président adjoint, Mme sabine RACZY, vice-présidente, Mme Naïma RHIYOUR, vice-présidente,

Vendredi 14h00 : audience CRPC

Président : M. Alain SAFFAR, premier vice-président, Mme Catherine BRETAGNE, vice-présidente, M. Jean-François ZMIROU, vice-président, Mme Naïma RHIYOURI, vice-présidente,

Samedi 15h00 : audience CRPC

Présidence assurée selon le tableau de permanence du week-end

Service des compositions pénales : tous les magistrats du pôle des urgences pénales

Service des ordonnances pénales: tous les magistrats du service du juge des libertés et de la détention, par roulement par alternance suivant tableau de service

M. Frédéric N’GUYEN, premier vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Anne-Clémence COSTA, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Pierre-Emmanuel CULIÉ, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Yann DAURELLE, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Nadine HOUALLA, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Franck KESSLER, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Morgane LE DOUARIN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Alix LE MASSON, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Isabelle LEMAIRE, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Charles PRATS, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Nathalie RUBIO, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Anne-Claire CHERPION, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

PÔLE ASSISES – PROCÈS HORS NORMES

A- Composition

Mme Armelle BRIAND, vice-président
Mme Frédérique DE RIDDER, vice-président
Mme Virginie de MAULEON, vice-président
M. Laurent BOUGERIE, vice-président

M. Claude CHOQUET, magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles
Mme Marie-Françoise VERDUN, magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

B- Contentieux

Assessorat aux cours d'assises, notamment dans les affaires d'une durée supérieure à une semaine, par priorité dans les cours d'assises spécialement composées (terrorisme, criminalité organisée, crimes contre l'humanité)

Assessorat aux procès correctionnels hors normes

A titre subsidiaire, participation au service général du tribunal judiciaire

C- Audiences

Déterminées par la présidence - pour les assises, suivant le calendrier communiqué par la première présidence de la cour d'appel

JUGE DES LIBERTÉS ET DE LA DÉTENTION

A – Composition

M. Frédéric N’GUYEN, premier vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Anne-Clémence COSTA, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Pierre-Emmanuel CULIÉ, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Yann DAURELLE, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Nadine HOUALLA, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Franck KESSLER, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Morgane LE DOUARIN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Alix LE MASSON, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Isabelle LEMAIRE, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

M. Charles PRATS, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Nathalie RUBIO, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Mme Anne-Claire CHERPION, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

et tous les magistrats du siège du tribunal en tant que de besoin, notamment à l’occasion des permanences de fins de semaine, des jours fériés et des périodes de service allégé.

B- Contentieux

Toutes compétences dévolues aux JLD notamment les dispositions prévues au code de procédure pénale : par la loi 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d’innocence et les droits des victimes, la loi 2000-1354 du 30 décembre 2000, la loi 2001-1062 du 15 novembre 2001, la loi 2002-1138 du 9 septembre 2002, d’orientation et de programmation pour la Justice (dite loi Perben), la loi 2003-239 du 18 mars 2003 et la loi 2004-204 du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité, la loi 2005-1549 du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales, la loi 2006-64 du 24 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme, article 64 du code des douanes et par la loi 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement et améliorant l’efficacité

article 22 de la loi organique du 29 mars 2011 relative au Défenseur des Droits ;

toute compétence en matière de maintien en zone d’attente ou de rétention administrative des étrangers prévues par le Code de l’entrée et du séjour des étrangers ;

toute compétence prévue pour le contrôle des hospitalisations sans consentement des personnes susceptibles de souffrir de troubles mentaux prévus au Code de la santé publique ;

toute compétence prévue par le livre des procédures fiscales, le code des douanes, le code du travail et l’ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence ;

toute compétence dévolue par la loi n°2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, figurant au code de la sécurité intérieure ;

compétences dévolues par la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme de la justice ;

C- Audiences

Les audiences et permanences sont organisées par tableau de roulement du service établi par le magistrat coordonnateur du service ou sur le tableau de permanence du week-end établi par la présidence

SERVICE DE L'INSTRUCTION

Magistrats en charge de la coordination et de l'animation des pôles :

- Animation et coordination du **service général et du service des mineurs** : par intérim Mme Sabine KHERIS, vice-présidente en charge de l'instruction dans l'attente de l'arrivée du premier vice-président chargé de l'instruction coordonnateur ;
- Animation et coordination du **pôle santé publique et accidents collectifs** : M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction ;
- Animation et coordination de la **JIRS-JUNALCO-criminalité organisée** : M. Jean-Michel GENTIL, premier vice-président chargé de l'instruction ;
- Animation et coordination du **pôle antiterroriste de l'instruction** : M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction ;
- Animation et coordination du **pôle financier** : M. Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de l'instruction ;
- Animation et coordination du **pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre** : M. Michel RAFFRAY, vice-président chargé de l'instruction

Magistrats chargés du tableau de roulement et de la désignation des juges d'instruction (art. 83 et 84 et D. 27 et suivants du code de procédure pénale) :

- Le premier-vice président chargé de l'instruction coordonnateur et par intérim Mme Sabine KHERIS, vice-présidente en charge de l'instruction pour les désignations au sein du service général et du service des mineurs;
- M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction pour les désignations au sein du pôle santé publique et accidents collectifs ;
- M. Jean-Michel GENTIL, premier vice-président chargé de l'instruction pour les désignations au sein de la JIRS-JUNALCO-criminalité organisée;
- M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction pour les désignations au sein du pôle antiterroriste;
- M. Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de l'instruction pour les désignations au sein du pôle financier ;
- M. Michel RAFFRAY, vice-président chargé de l'instruction pour les désignations au sein du pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre ;

En cas d'empêchement de ces derniers, Mme Isabelle PREVOST-DESPREZ, première vice-présidente en charge de la coordination des chambres correctionnelles collégiales et en cas d'empêchement de cette dernière, les premiers vice-présidents chargés de l'instruction par ordre d'ancienneté dans le rang ;

Par exception, Mme Isabelle PREVOST-DESPREZ, première vice-présidente en charge de la coordination des chambres correctionnelles collégiales est déléguée lorsque la désignation concerne un magistrat coordonnateur de pôle et pour les co-désignations entre pôles. En cas d'empêchement, elle est remplacée dans cette attribution par le premier vice-président chargé de l'instruction le plus ancien dans le rang qui ne fait l'objet d'aucune désignation.

Disons que le magistrat de permanence au service de la présidence les samedi, dimanche et jours fériés est habilité à procéder aux désignations en cas de nécessité.

Doyens des juges d'instruction

- Service général et des mineurs : Mme Sabine KHERIS, vice-présidente chargée de l'instruction et, en cas d'empêchement de celle-ci, Mme Nathalie TURQUEY, vice-présidente chargée de l'instruction ;
- Pôle santé publique et accidents collectifs : M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction et, en cas d'empêchement, M. Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de

l'instruction ;

- pôle antiterroriste : M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction ;
- pôle financier : M. Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de l'instruction et, en cas d'empêchement, M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction ;
- pôle crimes contre l'humanité/crimes de guerre : M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction

En cas d'empêchement de ces magistrats, le service des doyens peut être assuré les samedis, dimanches et jours fériés par tout magistrat instructeur désigné comme juge de grande semaine ou au titre de la permanence par le tableau de service. A ce titre, celui-ci aura alors qualité pour procéder à d'éventuelles désignations de juges d'instruction conformément à l'article 84 du code de procédure pénale.

Service général

Mme Sabine KHERIS, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Anne IHUELLOU, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Mylène HUGUET, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Françoise FOLTZER, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Nathalie TURQUEY, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Camille Julia GUILLERMET, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Benjamin JUNGMAN, vice-président chargé de l'instruction
M. Michaël GIHR, vice-président chargé de l'instruction
Mme Azanie JULIEN RAMA vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Isabelle DURNERIN, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Ariane AMSON-HEILBRONN, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Marie-Claire NOIRIEL, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Milca MICHEL-GABRIEL, juge d'instruction
Mme Elsa JOHNSTONE, juge d'instruction
M. Dimitri DUREUX, juge d'instruction
M. Clément BOURRELLY, juge d'instruction
Mme Noémie COURGEON, juge d'instruction
Mme Camille LAURENS, juge d'instruction
Mme Marie DEFOS DU RAU, juge d'instruction
Mme Tiphaine PETIT, juge d'instruction
Mme Valérie BLOT, juge d'instruction
Mme Charlotte BOIZOT, juge d'instruction
Mme Anne-Cécile LACHAL-LEBRUN, juge d'instruction
Mme Marion COUDURIER, juge d'instruction

Mineurs

Mme Martine DUBOIS, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Aïda CHOUK, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Emilie BURGUIERE, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Stéphanie DJIAN, juge d'instruction
M. Jean REA, juge d'instruction
Mme Pauline BIAIS, juge d'instruction

JIRS-JUNALCO-criminalité organisée

M. Jean-Michel GENTIL, 1^{er} vice-président chargé de l'instruction
Mme Aline BATOZ, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Lucie BERTHEZENE, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Benoist HUREL, vice-président chargé de l'instruction
Mme Carine ROSSO, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Camille PALLUEL, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Matthieu BONDUELLE, vice-président chargé de l'instruction
M. Philippe SALOMON, vice-président chargé de l'instruction

Pôle antiterroriste

M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction
Mme Raphaëlle AGENIE-FECAMP, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Emmanuelle ROBINSON, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Jean-Marc HERBAUT, vice-président chargé de l'instruction
Mme Isabelle RICH-FLAMENT, vice-présidente chargée de l'instruction

Mme Fabienne BERNARD, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Richard FOLTZER, vice-président chargé de l'instruction
M. Bertrand GRAIN, vice-président chargé de l'instruction
M. Régis PIERRE, vice-président chargé de l'instruction
Mme Nathalie MALET, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Julien RETAILLEAU, vice-président chargé de l'instruction
M. Stanislas SANDRAPS, vice-président chargé de l'instruction

Pôle financier

- Service économique et financier

Magistrats chargés spécialement de l'instruction des infractions entrant dans le champ des articles 704, 705 et 705-1 du code de procédure pénale :

M. Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de l'instruction
Mme Aude BURESI, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Nicolas AUBERTIN, vice-président chargé de l'instruction
M. Dominique BLANC, vice-président chargé de l'instruction
Mme Cécile MEYER-FABRE, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Bénédicte DE PERTHUIS, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Virginie TILMONT, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Noémie NATHAN-BUAT-MENARD, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Pascal GASTINEAU, vice-président chargé de l'instruction
M. Vincent LEMONIER, vice-président chargé de l'instruction

Renfort :

M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l'instruction
M. Pierre FERMANTEL juge d'instruction

- Service de la criminalité financière et de la cybercriminalité

Mme Claudine ENFOUX, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l'instruction
Mme Anne METTETAL, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Elise TREGUER, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Brice HANSEMAN, vice-président chargé de l'instruction
Mme Marine FONTANGE, juge d'instruction
M. Pascal LATOURNARD, juge d'instruction
M. Sylvain COLOMER, juge d'instruction
M. Pierre FERMANTEL, juge d'instruction
Mme Diane SCHEEPMANS, juge d'instruction

Conformément aux dispositions des articles 323-1, 324-4, 411-9 du code pénal et l'article 706-72-1 du code de procédure pénale, M. Brice HANSEMAN, vice-président chargé de l'instruction, Mme Anne METTETAL, vice-présidente chargée de l'instruction, Mme Elise TREGUER, vice-présidente chargée de l'instruction, Mme Marine FONTANGE, juge d'instruction, M. Pascal LATOURNARD, juge d'instruction, M. Sylvain COLOMER, juge d'instruction, M. Pierre FERMANTEL, juge d'instruction et Mme Diane SCHEEPMANS, juge d'instruction seront désignés en priorité pour traiter des infractions commises sur un système de traitement automatisé d'informations.

Pôle santé publique et accidents collectifs

M. Jean-Luc GADAUD, 1er vice-président chargé de l'instruction
Mme Brigitte JOLIVET, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Marie-Catherine IDIART, vice-présidente chargée de l'instruction

Mme Fanny BUSSAC, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Erick MARTINVILLE, vice-président chargé de l'instruction
M. Adrien LALLEMENT, juge d'instruction
M. Romain MANIE-SANSON, juge d'instruction

Crimes contre l'humanité et crimes et délits de guerre

M. Michel RAFFRAY, vice-président chargé de l'instruction
Mme Stéphanie TACHEAU, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Claire THÉPAUT, vice-présidente chargée de l'instruction

Infractions en matière militaire et crimes et délits contre les intérêts fondamentaux de la nation

M. David DE PAS, premier vice-président chargé de l'instruction
Mme Raphaëlle AGENIE-FECAMP, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Emmanuelle ROBINSON, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Jean-Marc HERBAUT, vice-président chargé de l'instruction
Mme Isabelle RICH-FLAMENT, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Fabienne BERNARD, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Richard FOLTZER, vice-président chargé de l'instruction
M. Bertrand GRAIN, vice-président chargé de l'instruction
M. Régis PIERRE, vice-président chargé de l'instruction
Mme Nathalie MALET, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Julien RETAILLEAU, vice-président chargé de l'instruction
M. Stanislas SANDRAPS, vice-président chargé de l'instruction
M. Jean-Luc GADAUD, premier vice-président chargé de l'instruction
Mme Fanny BUSSAC, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Sabine KHERIS, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Michel RAFFRAY, vice-président chargé de l'instruction
M. Olivier LICHY, vice-président chargé de l'instruction
M. Pascal GASTINEAU, vice-président chargé de l'instruction
Mme Stéphanie TACHEAU, vice-présidente chargée de l'instruction
Mme Claire THÉPAUT, vice-présidente chargée de l'instruction
M. Clément BOURRELLY, juge d'instruction

Service du contrôle judiciaire

Magistrate responsable : Mme Sabine KHERIS, vice-présidente chargée de l'instruction

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES

Composition

Mme Françoise JEANJAQUET, première vice-présidente chargée de l'application des peines
M. Henri MOYEN, premier vice-président chargé de l'application des peines
Mme Emilie THUBIN, vice-présidente chargée de l'application des peines
M. Jean-Claude BOUVIER, vice-président chargé de l'application des peines
Mme Hélène VOLANT, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Ariane DOUNIOL, vice-présidente chargée de l'application des peines (jusqu'au 6 janvier 2020)
Mme Brigitte SOPPELSA, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Mathilde VALIN-SANDRAPS, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Hélène FOURMANOIR, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Laurence BLISSON, juge de l'application des peines
Mme Anaïs GUILLOTTE, juge de l'application des peines

Service général

Magistrat délégué par le président du tribunal pour la coordination et la représentation du service :
M. Henri MOYEN

M. Jean-Claude BOUVIER
Mme Ariane DOUNIOL
Mme Brigitte SOPPELSA
Mme Mathilde VALIN-SANDRAPS, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Hélène FOURMANOIR, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Laurence BLISSON, juge de l'application des peines
Mme Anaïs GUILLOTTE, juge de l'application des peines

Conformément aux dispositions de l'article 713-47 du code de procédure pénale, tous les juges de l'application des peines sont désignés selon tableau de service, pour statuer, après débat contradictoire, sur la mise à exécution de l'emprisonnement fixé par le tribunal dans le cadre d'une mesure de contrainte pénale.

Débats contradictoires :
Mardi 9 h
Vendredi 9 h

Service de l'application des peines anti-terroriste (JAPAT)

Magistrat délégué par le président du tribunal pour la coordination et la représentation du service : Mme Françoise JEANJAQUET, première vice-présidente chargée de l'application des peines

Mme Emilie THUBIN, vice-présidente chargée de l'application des peines
Mme Hélène VOLANT, vice-présidente chargée de l'application des peines

Suppléants : Mme Ariane DOUNIOL, vice-présidente chargée de l'application des peines, M. Henri MOYEN, premier vice-président, ou, à défaut, tous les vice-présidents et juges du service de l'application des peines

Permanence JAPAT de week-end : selon tableau de service

TRIBUNAL POUR ENFANTS

Magistrate déléguée par le président du tribunal pour la représentation et l'organisation du service : Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants

A- Composition

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Sophie HUET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Véronique CARRÉ, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Emmanuelle GUILLOTEAU, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Stéphanie MONGAY-ARNAUD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Sandrine CHABANEIX, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Laurence HAMEL D'HARCOURT, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Olivia CLIGMAN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Camille SIMON-KOLLER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Solenne DONAL, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Elsa KERAVEL, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Lucille ROUET, juge des enfants
Mme Doris DONI, juge des enfants
Mme Elsa CASASSA, juge des enfants
Mme Aurélie CHAMPION, juge des enfants
Mme Tess PENNINGTON, juge des enfants
Mme Stefka MARINOV, juge placée

Magistrats en charge des affaires JIRS-criminalité organisée et de cyber criminalité :

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Véronique CARRÉ, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Emmanuelle GUILLOTEAU, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Laurence HAMEL D'HARCOURT, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Camille SIMON-KOLLER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Madame Olivia CLIGMAN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Elsa CASASSA, juge des enfants
Mme Doris DONI, juge des enfants
Mme Aurélie CHAMPION, juge des enfants
Mme Stefka MARINOV, juge placée

Magistrats en charge des affaires de terrorisme :

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Sophie HUET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Sandrine CHABANEIX, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Stéphanie MONGAY-ARNAUD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Solenne DONAL, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Elsa KERAVEL, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants
Mme Tess PENNINGTON, juge des enfants
Mme Stefka MARINOV, juge placée

B- Contentieux et audiences

- Tribunal pour Enfants
- 25ème chambre

Audiences collégiales (9 h et 14h) : 2ème, 3ème lundi ; 1er, 2ème 3ème, 4ème mardi ; 1er, 2ème, 3ème, 4ème mercredi ; 1er, 2ème, 3ème, 4ème jeudi ; 3ème vendredi ; les autres jours ouvrables en tant que de besoin

Juges des enfants : audiences de cabinet pénales et en assistance éducative (chambre du conseil) tous les jours à 9 h et 14 h sauf le samedi.

Contentieux de l'application des peines pour les mineurs : audiences quotidiennes, selon l'organisation des juges des enfants

SERVICES ET COMMISSIONS DIVERS

La participation aux commissions est arrêtée lors de l'assemblée générale des magistrats du siège.

Commission départementale de conciliation en matière fiscale

Hôtel des Finances 9, place Saint-Sulpice 75922 Paris Cedex 06 (Tel 01 40 46 64 55)

Articles 1653 A du code général des impôts et L .59 B du livre des procédures fiscales
Réunions le mardi à 14 heures 30 (environ deux fois par mois, 15 fois par an)

Magistrat titulaire :

Mme Rose-Marie HUNAUT, vice-présidente
M. Benjamin BLANCHET, vice-président
Mme Caroline VIGUIER, vice-présidente
M. Didier ROUAUD, vice-président

Magistrats suppléants :

Mme Anne BELIN, 1ère vice-présidente adjointe
Mme Marion PRIMEVERT, vice-présidente

Service d'administration de l'arrondissement judiciaire de Paris

Mme Géraldine CHARLES, premier vice-président adjoint, responsable du service

Aide juridictionnelle et commissions d'office

Président du Bureau de l'aide juridictionnelle : M. Christine Marie COSTE-FLORET, magistrat honoraire exerçant une activité non juridictionnelle

Présidents de section : Mme Chantal MARAVAL, Mme Hélène SOTTET, Mme Agnès RIETSCH, Mme Martine CANTAT, Mme Sylvia LEGENDRE, M. Pierre-André LAGEZE, Madame Noëlie ROUCHY et Mme Marie-Christine DENOIX de SAINT MARC, magistrats honoraires.

Pour mémoire vice-président : Mme Joanne MULTINU, directrice des services de greffe, chef de service du BAJ

Magistrats taxateurs en matière civile

Mme Géraldine CHARLES, première vice-présidente adjointe : coordonnateur du service et magistrat taxateur pour toute matière

Service civil général : Mme Aurélie POLICE, vice-présidente

Service des affaires familiales : Mme Aurélie NOËL, juge

CIVI : M. Jean-Paul BESSON, 1^{er} vice-président

Magistrats taxateurs en matière pénale

Mme Géraldine CHARLES, première vice-présidente adjointe : coordonnateur du service et magistrat taxateur pour toute matière

Service correctionnel : M. Benjamin BLANCHET, vice-président ; Mme Cécile RAMONATXO, 1ère vice-présidente adjointe

Instruction : les magistrats doyens ou coordonnateurs des différents services de l'instruction

Tribunal pour enfants : Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants

Service de l'application des peines : Mme Françoise JEANJAQUET, 1ère vice-présidente chargée de l'application des peines antiterroriste et M. Henri MOYEN 1ère vice-présidente chargée de l'application des peines ;

Service du JLD : M. Frédéric N'GUYEN, premier vice-président coordonnateur du service, M. Pierre-Emmanuelle CULIE, vice-président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention, Mme Isabelle LEMAIRE vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Commission d'expulsion des étrangers (Comex)

Articles L. 522-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Mardi 9h00 :

Présidents de section délégués (en alternance)

Mme Catherine DAVID-BEDDOK, vice-présidente

Mme Antoinette POIRIER, vice-présidente

Mme Christine DELEAU, vice-présidente

Membres de la commission (en alternance)

Mme Catherine BRETAGNE, vice-présidente

Mme Anne BRUSLON, vice-présidente

M. Nicolas BONNEFOY, juge

Service de la taxe et du recouvrement des frais et dépens

Troisième mardi du mois à 14H00

Mme Florence GAINOT, vice-présidente,

Magistrat référent pour les frais de justice

Mme Géraldine CHARLES, première vice-présidente adjointe

Magistrat référent pour la médiation civile

M. Fabrice VERT, premier vice-président

Commissions rogatoires internationales en matière civile

Selon tableau de roulement :

Magistrat responsable du service : Mme Sabrina ABBASSI-BARTEAU, vice-présidente

Les magistrats de la première chambre civile deuxième section

Les magistrats des neuvième et dix-neuvième chambres civiles

Mme Nathalie SABOTIER, première vice-présidente adjointe, avec faculté de subdélégation à tous les magistrats de la 3^{ème} chambre civile

Mme Anne DUPUY, 1ère vice-présidente avec faculté de subdélégation à tous les magistrats du pôle famille

Et M. Michaël HARAVON, vice-président, en tant que de besoin.

Commissions rogatoires en matière pénale

Les magistrats de la 10ème chambre correctionnelle

Désignation des militaires habilités à assurer la défense des personnes visées à l'article L.211-25 du code de la justice militaire

Isabelle PREVOST-DEPREZ, première vice-présidente

Audiences de conciliation (accidents du travail dans l'agriculture)

M. Patrice JAMIK, vice-président

Cellule justice-ville

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, ou en cas d'empêchement, tout autre magistrat du Tribunal pour Enfants

Mme Françoise JEANJAQUET, 1ère vice-présidente chargée de l'application des peines antiterroriste ou M. Henri MOYEN, 1ère vice-président chargé de l'application des peines

Conseil d'évaluation de la maison d'arrêt de la Santé (article D.234 du code de procédure pénale) Réunion annuelle

Mme Isabelle PREVOST-DEPREZ, 1ère vice-présidente chargée de la coordination des chambres correctionnelles collégiales, ou, en cas d'empêchement, Mme Sabine KHERIS, vice-présidente chargée de l'instruction, ou tout autre juge d'instruction désigné par le président ou, en son absence, par les premiers vice-présidents par ordre de rang, le vice-président chargé du secrétariat général ou les vice-présidents chargés de mission ;

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, ou en cas d'empêchement, tout autre magistrat du Tribunal pour Enfants

Mme Françoise JEANJAQUET, 1ère vice-présidente chargée de l'application des peines antiterroriste ou M. Henri MOYEN, 1ère vice-président chargé de l'application des peines

Conseil parisien de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes (article 12 du décret n° 2006-665 du 7 juin 2006, et arrêté n° 2006-21140 du 13 octobre 2006)

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, ou en cas d'empêchement, tout autre magistrat du Tribunal pour Enfants, Mme Sandrine CHABANEIX, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants en qualité de suppléant.

Mme Françoise JEANJAQUET, 1ère vice-présidente chargée de l'application des peines antiterroriste ou M. Henri MOYEN, 1ère vice-président chargé de l'application des peines

Commission d'autorisation de l'emploi des enfants dans les spectacles de la ville de Paris

Art R. 7124-19 et R. 7124-20 du code du travail

Mme Sophie HUET, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, titulaire,
Mme Emmanuelle GUILLOTEAU, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants,
suppléante.

Commission Départementale d'Orientation et de rescolarisation (CODOR)

Selon le calendrier des réunions

Titulaire :

Mme Stéphanie MONGAY-ARNAUD, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants

Suppléant :

Mme Pascale BRUSTON, 1ère vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants

Commission départementale des systèmes de vidéo-surveillance

Jeudi matin dans les locaux de la préfecture de police

M. Didier WACOGNE, magistrat réserviste, président titulaire (désigné pour trois ans par ordonnance de la première présidence du 7 avril 2016) ;

M. Michaël HUMBERT, vice-président suppléant (désigné pour trois ans par ordonnance de la première présidente de la cour d'appel de Paris) ;

Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) - Coordination des maisons de justice et du droit

M. Stéphane NOËL président du CDAD

Commission de conciliation et d'expertise douanière

Mme Isabelle PREVOST-DEPREZ, 1ère vice-présidente, suppléante

Fait au tribunal de Paris, le 11/09/2020

Le président

Stéphane NOËL

SERVICE de BIBLIOTHEQUE

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	M. Gilles CASSOU, J JIRS Mme Muriel CREBASSA, VP Mme Caroline PROSPERI JIRS Mme Monia TALEB, J	Mme Isabelle MAILLARD, J, JIRS Mme Antoinette LE GALL, VP M ^{me} Diane OTSETSUI, J M. Michel REVEL, VP JIRS M. Stéphane UBERTI-SORIN, J
MARDI	Mme Delphine BAZAS, J Mme Sabine BOYER, VP JIRS Mme Nelly CHRETIENNOT, VP Mme Céline GAUDILLERE, J, JIRS Mme Elise MELLIER, J	Mme Laurence BASTERREIX, VP M ^{me} Marie-Pierre BONNET, J M. Georges DOMERGUE, J M ^{me} Céline DUVEAU, J Mme LEFORT LELANT, VP, JIRS M. Laurent NAJEM, VP, JIRS M. Olivier NOËL, VP
MERCREDI	Mme Isabelle CHABAL, VP Mme Gaële FRANCOIS HARY, J Mme Aurélie GAILLOTTE, VP JIRS M. Fabien PARMENTIER, J JIRS Mme Karine THOUATI, J	Mme Yasmina BELKAID, VP Mme Marie-Pierre BONNET, J Mme Emilie CHAMPS, VP JIRS M ^{me} Charlotte GEVAERT DELHAYE, J M ^{me} Catherine OSTENGO, VP Mme Laurence POISSENOT, VP Mme Nathalie VASSORT, J, JIRS
JEUDI	M. Gilles BUFFET, VP JIRS Mme Diane de CHALUP, J JIRS M ^{me} Céline D'HUY, J JIRS M ^{me} Elisabeth DUGRE, J JIRS M ^{me} Elsa FACHE VALENTINI, J	Mme Caroline BIANCONI DULIN, VP Mme Christine BOILLOT, VP Mme Marion GARDIN, J Virginie KAPLAN, VP, JIRS Mme Séverine MOUSSY, VP JIRS M. Frédéric ORICELLI, J
VENDREDI	M ^{me} Romaine BRUNATI, J JIRS Mme Dominique JEHIEL, VP M ^{me} Eve LECHTMAN, J JIRS M. Nicolas MICHON, J	M. Thomas CIGNONI, J Mme Alix FLEURIET, J JIRS M. Emmanuel GERMAIN, Juge placé JAF Charlotte JOUBERT, juge placée M. Quentin SIEGRIST, J JIRS M. Eric Vivian, VP

DIFFUSION :

Mesdames et Messieurs les magistrats du siège
Monsieur le procureur de la République, Monsieur le procureur de la République antiterroriste, Monsieur le procureur de la République financier
Monsieur le bâtonnier de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris
Messieurs les présidents de la chambre départementale des huissiers de justice et de la chambre départementale de notaires
Madame le directeur du greffe et Monsieur le directeur de greffe des parquets
Mesdames et Messieurs les directeurs de service de greffe du tribunal judiciaire de Paris
Monsieur le président du conseil de prud'hommes
Monsieur le vice-président du conseil de prud'hommes
Monsieur le président du tribunal de commerce
DOPC, unité de garde du tribunal de Paris
Monsieur le Directeur de la maison d'arrêt de PARIS
Madame la Directrice du SPIP de Paris
Madame la Directrice de la PJJ de Paris
Site intranet de la juridiction
Société ARELIA
Société LANCERY